35e ANNÉE. — 1886

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TROISIÈME SÉRIE. — CINQUIÈME ANNÉE

N° 7. — 15 Juillet 1886



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
LIBRAIRIE FISCHBACHER (SOCIÉTÉ ANONYME)
33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie
LEIPZIG. — F. Brockhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1886

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* devra être adressé, sous le couvert de M. le Président de la Société, à M. N. Weiss, secrétaire de la rédaction, 54, rue des Saints-Pères, Paris.

Prière d'adresser, rue des Saints-Pères, 54, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 1 à 5 heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

L'ÉMIGRATION EN 1752

(DOCUMENTS INÉDITS)

II[1]

Une première troupe d'émigrants partit de Lausanne, sous la conduite du pasteur François Coste, le 26 juin 1752. Elle ne devait arriver à Dublin que le 10 septembre suivant. Nous avons cinq lettres de Coste, écrites à diverses étapes, qui nous font connaître les péripéties du voyage jusqu'à Rotterdam.

De quelle manière devaient-ils être reçus dans cette dernière ville? Antoine Court leur avait préparé la voie, en les recommandant chaudement aux pasteurs Royer, de La Haye, et Daniel de Superville fils, de Rotterdam. La réponse de ces deux

1. Voyez le numéro précédent, 15 juin, p. 241-251.

correspondants, écrite quelques jours avant que la troupe n'arrivât en Hollande, nous rassure complètement sur l'accueil qni devait leur être fait.

La Haye 13e juillet 1752[1].

Monsieur et très honoré frère,

Je fais des vœux ardens pour l'heureux voyage des 114 Émigrans dont vous m'avez donné avis. Ils trouveront tout préparé pour leur réception à Rotterdam par les soins pieux et charitables de S. A. R. secondez de ceux du Vénérable magistrat et du consistoire de la d. ville. J'ai envoyé à Mr de Superville un passeport de S. A. R. pour qu'on laisse passer librement ces émigrans au premier bureau de l'État où ils aborderont, et où Mr Coste trouvera une lettre qui lui indiquera les commissaires que le consistoire de Rotterdam a nommez pour avoir soin de tout ce qui les regarde. S. A. R. a fait remettre une somme d'argent à Mr de Superville ; quelques personnes charitables ont imité ce respectable exemple, et le magistrat de Rotterdam y destine aussi une somme de 600 florins, et a autorisé le consistoire à contracter pour le logement et la nourriture de ces chers frères avec les régens d'un grand hôpital qu'il y a dans cette ville et où il y a plusieurs apartemens vuides. Ainsi vous pouvez compter, Monsieur et très honoré frère, qu'ils seront accueillis avec tendresse et charité. D'un autre côté Mr de Superville m'a informé que la société d'Irlande a chargé un négociant de Rotterdam de faire préparer un vaisseau pour Dublin qui y transportera ceux qui ont dessein d'aller en Irlande. Par cet échantillon vous pouvez comprendre que si ce refuge a des suites, il ne manquera pas de personnes charitables dans ce pays pour tendre une main secourable à des objets si dignes de la compassion des chrétiens...

Royer.

Rotterdam le 15 juillet 1752[2].

Monsieur et très honoré frère,

... Nous attendons avec une impatience mêlée de quelqu'inquiétude nos pauvres frères Emigrans, partis de chés vous vers la fin du mois

1. Papiers Court, no 1, t. XXV, p. 609-610.
2. *Ibidem*, p. 621-623.

passé. Nos mesures sont prises pour les loger et nourrir pendant leur séjour dans notre ville et un de nos négocians a reçu ordre de leur prêter un vaisseau pour les transporter à Dublin. Je serai charmé de faire connoissance avec Mr le pasteur Coste qui les conduit et dont vous nous dites tant de bien. Mr Pélissier qui se fait estimer ici, attend la pièce qu'il vous a demandée et sur le vû de laquelle il obtiendra, selon toute apparence, une petite pension. Votre liste des Émigrans est de la plus grande exactitude et nous devenoit tout à fait nécessaire, car on m'écrit de Dublin qu'on n'y recevra que ceux que nous pourrons attester qui sortent nouvellement de France pour cause de religion. C'est à quoi je vous prie, Monsieur, de faire attention par raport à ceux qui pourroient encore avoir dessein de passer en Irlande. Ayez toujours la bonté de vous munir à leur égard d'une liste pareille. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et le zèle imaginable.

Monsieur et très h. frère,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE SUPERVILLE.

Le conducteur de la troupe, François Coste, dit Juston, exerçait depuis onze ans le ministère évangélique dans les Églises du Vivarais. Il était bien connu d'Antoine Court, car il était resté deux ans sous sa direction au séminaire de Lausanne, du mois de janvier 1739 au 8 février 1741. Consacré avec Paul Rabaut, en chambre close, le 31 janvier 1741, il était rentré en France avec lui, et s'était distingué depuis lors par son zèle et sa prudence.

Nous ne savons pas les noms de tous les émigrants; mais nous en connaissons un certain nombre; et peut-être y a-t-il quelque intérêt à dresser la liste de ces derniers.

Il ne serait pas impossible qu'il y eût en ce moment dans la verte Erin quelques descendants de ces réfugiés de 1752.

Les archives Sérusclat nous fournissent une première liste.

LISTE DE QUELQUES ÉMIGRANS DE FRANCE

PASSÉS PAR GENÈVE POUR L'IRLANDE

11e juin 1752.

Du diocèse de Die

Jean-Claude *Bertrand*, de Bourdeaux, sa femme.		Trois fils, un de de 12 ans, un de 10, un de 7; deux filles, l'une de 19 ans, l'autre de 17.	5 enfants.
Marc *Bertrand*, de Poët-Laval, sa femme.		Trois fils, un de 12 ans, un de 7, un de 5, deux filles, l'une de 13 ans, l'autre de 10.	5 enfants.
Mathieu *Faure*.....	sa femme. de Crupies.	Un fils de 5 ans, trois filles, une de 12 ans, l'autre de 10, l'autre de 2 ans.	4 enfants.
Jean-Claude *Chabos*.	sa femme. de Crupies.	Un fils de 3 ans, deux filles, l'une de 6 ans, l'autre de 2.	3 enfants.
Pe André *Piolet*..	sa femme. des Tonils.	Un fils âgé d'un an et demi.	1 enfant.
Barthélemi *Piolet*.	des Tonils.		
Louis *Borel*.......	de Vinsobres.		

Du diocèse de Nîmes

Pierre *Vigne*...... de Nîmes, sa femme, un enfant, sont restés à Genève, y ayant trouvé des parens.

Étienne *Baumier*.. du Vigan, sa femme, s'arrêtèrent à Lausanne.

Louis *Cadat*....... taffetassier du Comtat } partirent pour l'Irlande,

Louis *Toreille*..... Id. de Nîmes } ainsi que les suivans.

A une autre date arrivèrent du Dauphiné :

Pierre *Faure*, cordonnier, de Vinsobres.

André *Pialat*, faiseur de bas, de Vinsobres.

Pierre *Borigeau*, cardeur de laine. }
Claude *Bernier*, laboureur....... } de Nyons.
Daniel *Vial*.................... }
Joseph *Simon*.................. }

Total 17 hommes, 7 femmes, 19 enfants.

En tout 43 personnes.

La liste suivante, de l'écriture d'Antoine Court, se trouve dans le n° *44* de ses Papiers.

(Sont arrivés à Lausanne)

Le 4 avril 1752.

Jacques *Moynier* aîné, sellier et bourrelier de sa profession.	Tous du Cailar[1].
Paul *Irissac*, ménager.	
Jean *Blatière*, pécheur.	
Guillaume *Patu*, travailleur de terre.	
Pierre *Breman*, travailleur.	

Le 18 avril.

Est arrivé Rodet avec sa femme et 7 enfans.

Le 21 avril.

Sont arrivés les enfans de M. Paul (Rabaut) avec *Cartier* et sa femme, et le 26 on a mis les enfans à l'école.

Le 30 avril.

Arrivés, les femmes de ceux du Cailar avec leurs maris, de même la veuve *Bénézet* et sa cousine.

Le 18 may.

Firmin *Marignan* de Congeignes (Congeniès), sa femme et 4 enfans.
Louis *Gasquet*, de Boucaira (Boucoiran), sa femme et un enfant arrivèrent à Lausanne.

1. « L'officier des dragons qui commande au Cailar, qui est un démon, s'appelle le chevalier de Pontuan, Breton de nation, âgé d'environ 32 ans » (de l'écriture de *Court*).

Le 20 mai.

La femme d'Antoine *Porte*, de Juniore en Dauphiné, avec 3 enfans arrivèrent à Lausanne.

Le 25 mai.

Chauvas arrivé à Lausanne.

Le 5 juin sont arrivés :

Jean-Jacques *Goujac*, 53 (ans), de Nîmes, tafetassier, sa femme et un fils,
Magdeleine Brehard, 52.
Pierre *Saurel*, de Nîmes, tafetassier, sa femme et 4 petits enfans........................ } Est le premier qui est arrivé à Genève.
Joseph *Cardenoux*, de Clarensac, tisseran de petites étoffes.
Louis *Vidal*, de Vezenobres, tafetassier.
Marguerite *Provin*, d'Avejan, dévideuse.

Le 11 juin sont arrivés :

Louis *Boissier*, 23
François *Novis*, 31
Jean *Nogaret*, 25 } de Boissières, laboureurs, leurs femmes et 2 enfans.
Louis *Masson*, 25, de Quissac, habitant de Nîmes, faiseur de bas.
Jean *Valmale*, 48, de Nîmes, faiseur de bas et sa femme.
Louis *Bermond*, de Clarensac, 32, faiseur de bas, 3 enfans.
Jacques *Daignat*, de Cazals en Quercy, 28, tailleur, sa femme et un enfant.
Jérôme *Martin*, Nîmes, 25, faiseur de bas et sa femme, 25.
Pierre *Granier*, Nîmes, 26, faiseur de bas, 26, sa femme et 2 enfans.

Le 27 avril 1752.

Christophle *Maréchal*, de Nîmes, tafetassier, est arrivé à Lausanne. Il m'a dit que le 9 il se trouva à l'assemblée tenue par *M. Paul* au Castagnier, et que là les personnes suivantes donnèrent leurs seings pour se réfugier.

Louis *Buget*, lecteur, faiseur de bas, sa femme et un enfant. Le subdélégué a fait arriver ses effets.

Mathieu *Roussel;* il est faiseur de peignes pour 4 ouvriers en soye. Sa femme et 3 enfans et sa belle-mère.

Nicolas, tafetassier, sa femme.
Martin, faiseur de bas et sa femme.
Lambert, tafetassier, sa femme et enfans.
Grenier, faiseur de bas, sa femme.
Coulan, tafetassier, jeune homme.
Canonge, tafetassier, femme et enfans.
Vivant, tafetassier, femme et enfans.
Arnaud, tafetassier, sa femme.
Brès, tafetassier, sa femme.

Avec ceux-là il y en eut plusieurs autres familles au nombre d'environ 36.

La nommée *Peyre*, sœur de la femme de *Louis Buget*, fut dénoncer à un commissaire du quartier les suivans comme devant sortir du royaume :

Louis *Buget*, son beau-frère.
Math. *Roussel*.
Brugnier, le chantre.
Rainaud, faiseur de bas.
Alsaz, en tout 13.

La liste des noms se trouva le long du quai par *Brugnier* et *Alsaz*, qui la brûlèrent.

Nous pouvons maintenant donner les lettres que François Coste envoya à Antoine Court, à Lausanne, dans le cours de son voyage. On verra que sa tâche n'était pas toujours facile, surtout par la faute de quelques émigrants, dont le caractère laissait beaucoup à désirer.

Nous accompagnerons ces lettres de quelques notes biographiques ou géographiques.

(De Wangen), ce 30 juin 1752[1].

Monsieur,

Nous venons d'ariver tout presentement à Vangue[2]. Tout a été heureux, loué soit le Seigneur, jusques à présent. Je fus obligé de laisser à

1. *Papiers Court*, n° 1, t. XXVI, p. 91-93. Cette lettre devrait être dans le tome précédent, qui contient la correspondance de 1752. Au dos, de la main de Court fils, il y a : 30 *janv*. De là l'erreur; c'est *juin* qu'il faut lire.

2. *Wangen*, chef-lieu du district de ce nom dans le canton de Berne. Petite ville bien bâtie, située sur la rive droite de l'Aar, à environ huit lieues N.-E. de Berne et deux E. de Soleure.

la Bonneville[1] l'homme qui étoit déjà malade en partant de Lausanne ; sa femme est aussi restée avec lui. Voilà donc notre troupe diminuée. J'ai tout lieu d'être content de la troupe, et j'espère avec le secours du Seigneur que tout se passera d'une manière propre à ne point indisposer les bienfaiteurs que nous trouvons sur notre route. Soyés donc, Monsieur, tranquille, s'il vous plait. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vous n'ayés pas lieu de vous repentir de m'avoir donné une commission que je dois regarder comme bien avantageuse, quoiqu'elle soit assurément des plus pénibles qui se soit présentée pour moi jusques à présent.

Il est bon de vous faire un petit détail des gratifications que j'ai eu jusques à présent. A Iverdon, un moment après vous avoir quitté[2], un Monsieur de la dite ville me fit remettre 43 baches[3] et quelque peu de mauvais linge que je n'ay pas encore distribué dans la pensée d'en augmenter les portions.

A la Bonneville je parlai au pasteur de l'endroit. Tout ce que je reçus dans cet endroit ce fut qu'on voulût bien se charger de prendre soin du malade, en attendant qu'il pût prendre le chemin de Lausanne. Les bateliers promirent de le reprendre en passant. Quoique dans la lettre qu'on voulût bien me donner il n'y fut point fait de mention de Nidau[4], ayant été obligé d'y coucher, je fus d'abord invité par le s^r^ Balif et six de la troupe y couchèrent. Cette petite ville vouloit nous fournir du pain pour le voyage, et comme je lui dis que nous en avions encore pour quelques jours, quelques messieurs de l'endroit firent une collete. Il me fut remis 121 l. et quelques fenni[5] pour les enfans, 50 pots de vin que le s^r^ Balif fit remettre le matin et de la soupe pour toute la troupe. Je joignis hier M. Roux, mon digne associé pour quelque tems[6]. Je souhaiterois bien

1. *Bonneville*, petite ville de l'évêché de Bâle sur les bords du lac de Bienne, maintenant appelée *Neuveville*, à 15 kilomètres de Neuchâtel, direction de Bâle.

2. Antoine Court avait accompagné les émigrants jusqu'à Yverdon, au sud du lac de Neuchâtel.

3. La valeur du *batz* (mot que les Français prononçaient *bache*) était de 15 centimes environ.

4. *Nidau*, dans le canton de Berne, jolie petite ville située dans une plaine à la sortie de la Thièle du lac de Bienne, à environ six lieues de Berne et à quelques minutes de Bienne.

5. Le *pfennig* est d'une valeur d'un centime et demi. 10 pfennig valent 13 centimes; 20 valent 25 centimes.

6. François Roux, né à Caveirac près de Nîmes, s'était retiré à Lausanne depuis 1741 ; il avait desservi, au milieu des plus grands dangers, les Églises du Bas-Languedoc. Voy. notre *Paul Rabaut*, t, I, p. 41.

pouvoir rester un peu plus longtems avec lui : quelque (quelle) consolation pour moi ! Ne portés pourtant point de peine sur notre sujet. Je sens toute l'importance de la commission et avec quelle prudence il faut se conduire, pour ne donner aucun lieu au murmure et faire en sorte que les endroits où nous passons puissent porter un jugement avantageux sur toute la troupe qui est composée assurément des caractères bien différens. J'ai cependant trouvé le moyen, aidé de vos bons conseils, de me rendre cher à toute ma chère troupe pour laquelle j'ai pris une afection toute particulière. Voilà ce que je puis savoir pour le présent. J'aurai soin de vous faire part de tout ce qui sera tant soit peu intéressant. Nous partons demain matin de Vangue; mais comme M. Roux écrit par le même courrier à M. de Montrond je ne vous dirai rien de cet endroit, sinon que les gens de cette ville ont bien voulu loger toute la troupe. Je suis logé chés le seigneur Balif qui me paroit un homme d'un grand mérite. Le tems nous aprendra quelque autre chose. En attendant je fais des vœux les plus ardans au Seigueur pour vous et toute votre chère famille. Puissiés-vous, Monsieur, en particulier pendant longues années continuer vos bons et sages conseils, dont les suites sont si avantageuses à bien de malheureux ! J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

COSTE.

Si vous jugés à propos de dire à MM. les membres de votre direction que je vous ai écrit, ayés la bonté de leur faire agréer mes respects très humbles, ceux de M. Roux.

Je n'ai pas le tems de relire ma lettre.

Ce 5 juillet 1752 [1].

Monsieur,

J'avois promis de vous écrire de Bâle, et je ne l'ai pourtant pas fait. Deux raisons m'en empêchèrent. La première ce fut notre départ précipité qu'il falut hâter pour nous conformer aux intentions des bienfaiteurs de cette charitable ville. Une seconde, ce fut les grandes occupations que j'eus pendant ce court espace de tems, qui se multiplioient à proportion que notre tems étoit court. Comme M. Roux, mon digne associé, vous marqua hier, avant que de partir, comment tout se passoit tant par

1. *Papiers Court*, n° 1, t. XXV, p. 571-573.

raport aux gratifications que nous avons reçues que par raport à notre départ et de la manière dont nous devons faire le voyage, je ne vous en dirai rien pour le présent. Je dirai seulement en passant que je reçus avant mon départ de quelques personnes qui s'étoient rendues à quelque distance de la ville où par des raisons de prudence nous avions fait rendre notre troupe, 57 l. argent de France qui doit être distribué selon l'intention des bienfaiteurs, savoir : 24 l. à achepter de bons livres pour l'instruction des gens et l'autre à être distribuée aux plus nécessiteux de la troupe.

Je ne vous tairay point, Monsieur, que ma commission devient tous les jours plus pénible, tant par raport aux malades que par raport au peu de charité qu'ils ont les uns pour les autres. Messieurs Roux et Roche[1] qui en sont depuis quelques jours les témoings vous aprendront combien il est difficile de les tenir dans une certaine modération. Ayant déjà été obligé d'essuyer quelque bourrasque de la part des gens de la troupe contre toute attente, nous crûmes que nous devions redoubler notre attention pour qu'il n'arriva aucun bruit en sortant de Basle où la plupart de nos gens ne s'étoient pas mis en bonne odeur comme il nous fut reproché de la part des seigneurs. Mais, ô douleur pour moi, dans le tems que nous les faisions placer sur des charrettes, un certain Rodet donna un coup de pied au sein de la femme de Marchal, et cela en présence d'un grand nombre des amis qui avoient pris la peine de nous accompagner. Vous pouvés juger, Monsieur, de quel œil tout cela fut regardé et il falut qu'on empêcha cette femme par deux fois de voler sur cet homme dont elle avoit reçu un coup de pied. Je fis tout ce qui dépendit de moi tant auprès de ces gens inconsidérés, que pour prier ces messieurs de ne regarder pas toute la troupe comme ayant des dispositions semblables. Je ne manquai pas d'exercer dans cette occasion toute la sévérité de ma commission et cela en présence des trois amis de la ville. Cette brouillerie me semble déjà esteinte, et je serai si attentif à les tenir de près que j'espère que rien de semblable ne nous arrivera plus. Je vous dirai cependant ici en passant et sous la condition que personne ne vera ma lettre, que nous avons dans notre troupe de très mauvais caractères, des gens sans aucun principes, revêches et indociles.

Je souhaite que ceux qui viendront dans la suite ne soyent pas tels. Il seroit fort à propos qu'on n'en a(d)mis point sans des témoignages authentiques. Il semble à la plupart de nos gens que les bienfaits qu'ils

1. Nous croyons qu'il s'agit de Roche, ancien menuisier qui avait aidé le pasteur Barthélemy Claris à sortir de la prison d'Alais et qui s'était réfugié à Lausanne. Il recevait une pension de L. L. E. E. de Berne.

reçoivent leur sont si bien dûs qu'ils ont tout droit d'y prétendre. Je vous donne bien M. Cabanis comme l'homme le plus emporté que j'ai presque jamais connu. J'espère de n'avoir aucun démêlé avec lui. Il sera obligé de faire les portions pour lui et sa famille au lieu de les faire aux autres. Pour toute tranquilité nous avons cru qu'il faloit a(d)juger à chacun sa portion en argent; tous l'on(t) bien goûté. 5 b(atz) aux hommes, 4 aux femmes, 3 aux enfans. Si nous nous apercevons que cela ne soit pas suffisant, on sera attentif à donner quelque chose de plus à ceux qui en auront le plus de besoin.

Nous sommes à 11 heures de Bâle. M. Roux vous assure de ses respects très humbles. Roche vous prie qu'on aye soin de sa récolte puisqu'il fait un voyage plus long qu'il n'avoit d'abord pensé. Soyés tranquile sur mon compte car quoique je me sois déjà repenti d'être en voyage je ferai tout ce qui dépendra de moi pour avoir soin de la troupe et ménager cependant les fons pour d'autres émigrans. J'espère que vous ne communiquerés pas ma lettre à personne, en cas que vous disiés que j'ai eu l'honneur de vous écrire et de vous témoigner que je suis et serai toute ma vie avec la plus parfaite considération, je vous prie de les assurer de mes respects très humbles,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

JUSTON.

J'écrirai le plutôt possible.

Les seigneurs de Bâle prient de ne pas faire repasser dans leurs endroits ceux qui voudront sortir du royaume, ofrant de fournir leur cotte part. Je n'ai pas le tems seulement de relire ma lettre. Mes respects, s'il vous plait, à qui de droit.

(Worms), ce 13 juillet 1752[1].

Monsieur,

Je vai dans le peu de tems qu'il me reste vous trasser l'histoire de ce qui s'est passé depuis que j'eus l'honneur de vous écrire. Nous vous avions déjà fait savoir que nous avions pris une voiture à Bâle qui devoit nous conduire jusques à Mayence; en chemin faisant nous vîmes arriver un très grand murmure chés la plupart de nos gens, causé par la fatigue et peut-être par quelque autre raison qui ne seroit pas bien difficile à connoître. Tout cela fit que nous pensâmes à trouver un bateau au plus

1. *Papiers Court*, nº 1, t. XXV, p. 613-615.

tôt ; dans cette pensée M. Roux et moi nous nous rendimes à Worms où nous arrivâmes un jour avant notre troupe ; et par l'entremise du ministre réformé et de quelques personnes qui voulurent bien s'intéresser pour nous, assurant que nous ne trouverions pas ailleurs une occasion si favorable, nous nous déterminâmes enfin à conclure avec des bateliers de Worms qui me paroissent assurément de fort honnêtes gens. Ils ne voulurent jamais nous transporter jusques à Rotterdam à moins de quatre-vingt-cinq louis neufs de France [1]. Voilà, Monsieur, bien de l'argent. Il nous faisoit beaucoup de peine de promettre une si grande somme ; mais toute réflexion faite, pour éviter bien des désagrémens que nous avions été obligés d'essuyer en route pour nous conformer aux sentimens des gens d'ici, et dans la crainte où nous étions qu'alieur nous ne fussions pas plus heureux, nous passâmes un accord avec ces bateliers qui doivent nous conduire jusques à Roterdam franc de péages. J'ai déjà délivré aux bateliers dix louis et le reste doit leur être remis à Mayence, à Cologne et à Roterdam. Je m'aperçois que nous faisons de grandes dépenses, avec quelque économie que j'administre les deniers. M. Roux vous dira quelque chose là-dessus de plus positif, heureux encore si nos gens étaient contens. Ils sont tous plus pauvres les uns que les autres, et tels que je croyais avoir quelques sols se trouvent les premiers à demander. Je tâcherai en connoissant mieux que je ne fais encore ma troupe, d'accorder quelque petit secours à ceux qui en ont le plus de besoin, et pour tous, tout ce qui dépendra de moi, surtout à cause de ceux qui m'ont confié cette troupe qui ne leur étoit assurement pas bien toute conüe. Passons ici sous silence certains faits de plainte et d'inquiétude que nous en avons reçues, dans l'espérance que les choses yront mieux à l'avenir.

Notre petite troupe a diminué d'un enfant de Bertrand qui mourut le 6 du courant. Heureusement pour nous cela arriva dans un .... (mot illisible) et le ministre du lieu voulut bien avoir la bonté de le faire ensevelir selon leurs coutumes, faisant sonner les cloches et le faire accompagner par une troupe de gens du lieu, et le ministre à la tête de la troupe. Nous attendimes, M. Roux, trois personnes et moi que le corps fut hors de l'endroit, après quoi nous continuâmes notre route.

Tout le reste de notre monde jouit à présent d'une assés bonne santé. Nous nous disposons à partir demain matin avec le secours du Seigneur. MM. Roux et Roche reprendront leur route, à qui je souhaite mille bénédictions. Puissiés-vous tous jouir d'une parfaite santé. J'espère au reste que vous vous souviendrés de moi, c'est-à-dire que vous aurez la bonté d'écrire en ma faveur en Hollande. Je ne saurois me résoudre à voyager

1. Le *louis neuf* valait 24 livres.

plus loing que Roterdam avec la troupe à moins d'en réformer quelques-uns. Je vous prie cependant de croire que la liberté avec laquelle je vous écris au sujet de la troupe, ne vous fasse pas craindre que j'en fasse un portrait désavantageux en arrivant, capable de démentir les bons témoignages qui leur ont été rendus, peut-être sans les conoitre, du moins pour quelques-uns, que je ne nomerai pas ici.

Je suis resté devoir à Lausanne la malle que l'on m'acheptat et quelque chose à M. Mamejan pour avoir changé le cadran de ma montre. J'espère, Monsieur, que vous aurés la bonté de me faire payer ces deux articles, afin que je ne passe pas dans votre ville pour y avoir laissé des dettes. Je vous demande mille fois pardon de la liberté que je prends, je joindrai cette obligation à tant d'autres dont je vous suis redevable. Je suis, avec la plus parfaite considération,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

COSTE.

Je tâcherai de vous écrire de Cologne ; arivés dans la Hollande plus en détail.

Mes respects, s'il vous plaît, à madame Court et à toute votre chère famille.

M. Roche vous prie de faire mettre sa récolte chés Margueirac, au Cheine. Si sa femme a besoin de quelque chose, d'avoir la bonté de le lui faire parvenir et il aura soin de vous le rendre à son retour.

Cologne, 21 juillet 1752[1].

Monsieur,

J'eus l'honneur de vous écrire avant que de partir de Worms. Il falut que nous restassions encore dans cet endroit jusques au samedy (15 juillet), à cause que le vent n'étoit pas favorable, et que l'enfant de Gasquet mourut quelques heures après que j'ai mis ma lettre à la poste. Nous reçumes dans la ville de Worms environ 100 pots de vin et huitante petits pains qui ont été distribués à la troupe, et le vin aussi conformément à l'intention de ceux qui avoient fait ces dons. Je reçus mille politesses du ministre réformé. Il fut faire visite à la troupe sur le bateau, et il témoigna d'être bien mortifié de ne pouvoir pas s'entretenir avec

1. *Papiers Court,* n° 1, t. XXV, p. 641-642.

nous. Ce fut lui qui eut la bonté de faire ensevelir notre mort. Je me felissitais véritablement de nous mettre en route à cause que je voyois notre argent se diminuer extrêmement avec quelque économie que je le distribuat, qui est comme j'avois déjà eu l'honneur de vous le marquer, 10 livres aux hommes, 8 aux femmes et 6 aux enfans, un bache pour le fil par famille, tout argent de Suisse ; heureux, Monsieur, d'avoir fait cet arrangement, car jamais je ne serois venu à bout de contenter nos gens, si j'avois été obligé de faire les portions comme je l'avois fait jusques à Bâle.

Notre voyage devient tous les jours plus enuyeux. Nous n'avançons presque rien, et notre argent s'en va plus vite que nous. Je me trouve déjà à sec quoique j'aye pris à Mayence 199 écus neufs de France. J'ai donné quittance de 200 livres s'en étant retenu un pour leurs peines.

De cette somme il m'a falu compter 30 louis à nos bateliers. Le reste a été employé à payer nos gens. J'en dois retirer, je pense, aujourd'huy à Cologne où nous venons d'arriver, et où je crois qu'il faudra faire ensevelir l'enfant de Marchal atendu qu'il est presque moribond. Voilà, Monsieur, bien des sujets d'inquiétude pour le retardement dans la route à cause du vent contraire. Quand est-ce que nous pourrons arriver dans la Hollande ? Chacun soupire ici après cette arrivée et moi plus qne tout autre, pour me voir éloigné d'un embarras d'où je ne crois pas pouvoir obtenir jamais la délivrance. Quelques précautions que j'aye prises pour faire tenir le bateau propre, il est pourtant devenu si puant qu'à peine peut-on y rester un moment. Je me vois obligé aussi bien qu'un certain nombre de personnes à rester sur le bateau ou à tenir le nez fermé. Je jouis cependant par la grâce de Dieu d'une assés bonne santé. Le petit Lignois a été attaqué de la fièvre, et il se trouve mieux par le moyen d'un remède que je lui ai fait prendre qui m'avoit été donné en chemin. Nous partirons de Cologne à midy à ce que le batelier m'a dit ; celui que nous avons pris à Worms ne va pas au-dessous d'ici. Il nous remet au batelier de Cologne, honête homme à ce qu'on m'a dit, et l'on m'assure qu'il nous faudra encore huit jours pour arriver à Rotterdam. Si nous avons le bonheur d'y arriver plus-tôt, j'aurai l'honneur de vous le marquer. Je ne crois pas de pouvoir vous donner de nos nouvelles jusques alors. Je fais bien des vœux pour votre conservation et pour tout ce qui vous est cher. J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Mes respects, s'il vous plaît, à tous les protecteurs de Lausanne. Ne me laissez pas longtems, je vous en suplie, sans avoir de vos nouvelles.

Coste.

Le 26 août 1752[1].

Monsieur,

Votre chère lettre du 11[e] août m'est bien parvenüe le 19[e] du susdit. J'y aurois répondu tout de suite, mais deux raisons m'en détournèrent, savoir l'arrivée de M Dugas[2] que nous attendions d'un jour à l'autre, et le départ de M. de Superville qui se trouvait absent et à qui j'avois remis mes mémoires dont je dois vous faire parvenir l'extrait que vous trouverés ci-joint. Si vous souhaités un plus grand détail, je vous le fairai parvenir ; mais suposé que la chose ne vous paroisse pas si pressante, j'aurai l'honneur de vous le remettre moi-même, étant dans la pensée de m'en retourner dans vos cartiers, et j'espère de faire le voyage avec M. Dugas. Il me paroit que vous avés pris le bon parti de faire conduire cette troupe jusques ici. Les choses en vont infiniment mieux. Elle est ici en bonne santé. Elle est beaucoup mieux que la précédente. Tout ici me paraît content ; pour moi, je l'ai vuë avec beaucoup de plaisir, et je n'a pas manqué dans une occasion en présence de M. Dugas de leur adresser une forte exortation pour les porter à se conformer aux instructions de leurs bienfaiteurs. Tous m'ont paru aplodir à ce que je leur dis. La chose me paroissoit d'autant plus nécessaire que plusieurs avoient déjà beaucoup de penchand à rester ici, ensuite des conseils qu'on leur donnoit. Je vous dirai aussi qu'on avoit pris des arrangements pour me garder sinon toute la troupe du moins la plus grande partie. Il a paru ici une lettre du 15[e] du courant que j'ai entre les mains adressée à toutes les églises, dont le but est de les porter à faire des collectes pour ceux qui soufrent pour cause de religion, les engager à retenir quelque partie de ceux qui viennent. Cela leur paroissoit d'autant plus nécessaire cette fois qu'on ne peut pas, dit-on, trouver des vaisseaux pour un si petit nombre. Monsieur Masson présentement à Breda avoit demandé la liste de cette nouvelle troupe. J'ai apris qu'il en avoit fait nommer quelques-uns pour cet endroit et l'on ne croit pas ici que cela puisse indisposer les amis d'Irlande vu que l'on s'est borné à ceux d'une profession : d'ailleurs M. de Superville en écrivit à M. Desvaux et l'on attend réponse sur cette affaire. Il me paroît à moi que la chose mérite beaucoup de l'attention parce qu'on doit prendre bien garde de ne pas indisposer les gens d'ici qui ont fait et qui font actuellement beaucoup de bien à nos gens ; et si j'ose vous le dire je

1. *Papiers Court,* n° 1, t. XXV, p. 755-757.
2. Dugas avait conduit la seconde troupe d'émigrants.

ne crois pas aussi que quelques personnes de moins puissent indisposer les Irlandais. Du moins il est facile de leur faire voir que le petit nombre qui reste n'a pas pu passer plus loing. De ceux qui restèrent de l'autre troupe, il y a par exemple la femme de Bruguier qui ne pouvoit point se mettre en route, et de celle-ci il y en a aussi une dans le même cas. Je vous promets au reste que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire en sorte que la nouvelle troupe ne se quite point et d'y faire joindre M. Cabanis qui est encore ici et qu'on n'a pu obliger à aller dans l'endroit où sont les autres à cause de l'indisposition de sa femme.

Je suis au reste chargé de vous faire savoir que si vous mettiés dans d'autres envois de vieux réfugiés, ils vous seront renvoyés, n'ayant, disent ils, ordre que d'envoyer les nouveaux sortis de France pour cause de religion. Il auroit été à souhaiter que deux ou trois familles de cette troupe n'eussent pas parus sous ce nom. M. Dugas est logé avec moi. Nous nous sommes chargés d'aller faire deux exercices par jour à notre troupe pour y faire régner un certain ordre qui a paru convenable et même nécessaire. Malgré moi il m'a falu prêcher dimanche dernier ici et demain je suis obligé d'aller prêcher à Dort. Il ne manqueroit pas de ces occupations si on vouloit les saisir, et je crois même que dans la suite on pourroit y trouver de quoi vivre, mais cela ne s'accorde pas avec mon plan. D'ailleurs je trouve ici ce service extrêmement pénible et hors d'état de pouvoir y parvenir.

Quelques jours après être arrivé ici, je reçus par ordre de M. Royer 100 florins[1]. Cela aura bientôt passé par les grandes dépenses que l'on est obligé de faire. Sans doute qu'on entend que cela doit me mettre en état de passer ailleurs. Je l'ignore encore. Lorsque je reçus cet argent, je ne me trouvai presque rien de 6 louis que l'on m'avoit remis à Lausanne. J'en avois presque dépensé trois pour mon habit. Il m'en falut trois pour achever de payer les bateliers n'ayant plus que de vieilles espesses où il a falu perdre. Je croyais d'avoir quelque argent de reste, mais tout bien compté j'ai dépensé en route plus que je n'ay reçu. Je suis fâché de tant de dépenses. Je puis protester d'avoir usé d'économie le plus qu'il m'a été possible ; mais les grandes sommes que l'on a donné pour le transport ont presque emporté tout l'argent que l'on m'a fait remettre. M. Roux en fit lui-même les conventions. M. Dugas fut plus heureux en cela que nous ayant eu le bonheur de trouver un bateau à un prix beaucoup plus modique et n'ayant pas autant resté en chemin. Vous trouverés ci-joint un mémoire de ce que j'ai reçu en route et de ce que j'ai dépensé, par où vous verrés que j'ai dépensé environ 21 l., 10 s., 6 d., de mon argent.

1. Le florin de Hollande valait 2^{l}2^{s}6^{d}.

Les 133 l., 15 s., 6 d. dont il est parlé dans mon petit mémoire sont pour ma dépense, gratifications faites aux plus pauvres, charois jusques à Basle et autres petits articles; les 21 l. de perte... tant pour les moins valeurs des espèces que pour quelques baches que j'étois obligé de perdre en payant mes gens, n'ayant pas toujours de monnoye pour leur faire leur compte au juste. Si j'ai le bonheur d'avoir rempli ma commission d'une manière qui vous fasse plaisir, ce sera une grande satisfaction pour moi, et si malheureusement le contraire est arrivé, je vous prie de l'atribuer à mon peu d'expérience dans des administrations d'une telle nature.

Si vous aviés le temps et que la chose vous parut faisable, une lettre de votre part me paroîtroit fort nécessaire aux conducteurs de l'église de Roterdam et aux magistrats qui se sont donnés et qui se donnent encore beaucoup de soins pour nos gens. Lorsque la dernière troupe partit pour l'Irlande, deux diacres, un marchand et moi nous fûmes l'accompagner jusques à 7 heures du chemin. Elle étoit pourvue de tout le nécessaire· L'on a fait monter la dépense faite ici, y compris les provisions pour le voyage et la convention faite avec le capitaine, à 5000 florins. Je n'en suis pas surpris, car oultre l'argent que l'on distribua à la troupe on fit faire des malles et l'on donna des gardes-paille et des couvertes à tous ceux qui en eurent besoin. Dans l'hôpital on donna du vin à toute la troupe et vous savés qu'il est fort cher ici. Sur le vaisseau on y en a mis cinq tonneaux.

M. Dugas se joint ici avec moi pour faire bien des vœux au Seigneur, tant en votre faveur de toute votre chère famille que de tous les bienfaiteurs de Lausanne. Il aura l'honneur de vous écrire dans quelques jours. J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

COSTE.

Je vous prie d'assurer de mes respects très humbles M. le major de Montrond.

Les affaires de France me tiennent toujours extrêmement à cœur. L'on me propose ici de certains avantages que je ne saurois achepter qu'à la dernière extrêmité. Ce seroit de vouloir m'engager à prêcher ici toutes les trois semaines, moyennant quoi un certain salaire me seroit accordé. Cela ne sauroit s'accorder avec mon plan. D'ailleurs mon incapacité y mettroit un puissant obstacle. Je n'oserais plus vous prier d'écrire en ma faveur et de représenter que je pourrai encore être de quelque utilité en France, soit pour y prêcher, ou pour y faciliter la sortie à ceux qui y sont persécutés, parce qu'ayant déjà eu la bonté de me recommander à

diverses fois, la chose sans doute doit être plus que suffisante. Mais je vous demande un conseil, savoir si, en cas que je ne puisse rien obtenir ici, comme la chose est assés probable, à moins de vouloir y rester, si dans ce cas je ne ferois pas bien de passer en Angleterre, ce qui me portera un peu loing et dans une saison peu propre aux voyages. Vos conseils qui m'ont toujours été si précieux me le deviennent encore davantage aujourd'huy. J'ai beaucoup de gens qui paroissent s'intéresser pour moi; mais qu'est-ce que tout cela? Quelques repas, quelques politesses ne me mettront pas en état de subvenir à mes besoins à venir. Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, et de vive voix et par écrit, mon dessein seroit toujours, après avoir placé mon épouse dans votre voisinage et lui avoir assuré quelque chose, je voudrois retourner dans ma patrie. Voilà, Monsieur, des desseins que je ne pourrai que dificilement perdre de vüe.

Toutes les gazettes parlent ici de la persécution en France. Cela me fait beaucoup craindre pour ma chère femme. Elle me marque de ne pas y paroître, mais comment pouvoir la faire retirer elle de ce pays? La chose me paroît fort dificile. Je crois cependant qu'en lui faisant fournir un passe-port suisse ou à un autre nom, cela pourroit lui faciliter son passage, n'étant acompagnée que d'un voiturier et ne portant presque point de hardes. Le bon *Patriote* est fort goûté ici [1]. Celui que j'ai porté a déjà été lu en plusieurs endroits. Je continue à voir des gens fort distingués où je suis obligé de tenir le bureau touchant les affaires de France J'eus dimanche dernier pour auditeurs les plus distingués de la ville. Je suis encore fort solicité à monter en chaire.

Vous sentés bien, Monsieur, que j'ai de fortes raisons à ne pas obéir facilement sur ce point. M. Pelissier [2] n'y prêche presque plus et va fort souvent en d'autres endroits, et il me paroît avoir quelque désir de retourner en France, en quoi il est fort louable.

(*A suivre.*) A. PICHERAL-DARDIER.

1. *Le Patriote françois et impartial* ou *Réponse à la lettre de M. l'évêque d'Agen*, etc., 1751, in-4°. Cet ouvrage d'Antoine Court eut une seconde édition en 1753, 2 vol. in-12. Voyez notre *Paul Rabaut*, t. II, p. 152.

2. Pellissier, dit Dubesset, après avoir servi les Églises du Poitou pendant ans (1744-1750), s'était retiré en Hollande. Voyez *Paul Rabaut*, t. I, p. 206.

DOCUMENTS

MADAME, DUCHESSE DE BAR ET SŒUR DE HENRI IV

QUATRE LETTRES INÉDITES, DONT TROIS DE CATHERINE DE BOURBON ET UNE DU PASTEUR D. DE LOSSES, DIT LA TOUCHE

(1590-1602).

L'attention a été rappelée dans ces derniers temps sur Catherine de Bourbon, l'énergique et fidèle huguenote qui sut triompher de tant d'obstacles pour honorer les convictions de sa mère, si prestement abandonnées par le Béarnais. Dans une vie faite de foi et d'abnégation, Mme A. Hurtrel[1] n'a vu qu'un prétexte à raconter des aventures galantes aussi dépourvues d'intérêt littéraire que de vérité historique. Le moins qu'on puisse exiger de ceux qui veulent dramatiser l'histoire, c'est d'observer la couleur locale et la vraisemblance la plus élémentaire. Or on ne saurait infliger, à une mémoire pure et honorée de tous les contemporains, de plus humiliant démenti que ce fade travestissement dont le titre seul fait justice. Au reste Mme H. ne s'est pas mise en frais d'imagination : elle s'est bornée à copier l'*Histoire secrète de Catherine de Bourbon duchesse de Bar*, Nancy, in-12, 1703 (de Mlle de Caumont La Force) réimprimée sous le titre de *Anecdotes galantes de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV*, Amsterdam (Paris) 1720. Elle a donc ignoré la notice de la *France protestante* (1re et 2e édition)[2], la sobre et respectueuse introduction aux 49 lettres que feu M. de Fréville avait réunies et

1. *Curiosités historiques. Souvenirs du règne de Henri IV. Les amours de Catherine de Bourbon, sœur du Roi, et du comte de Soissons*, par Mme Alice Hurtrel. Paris, G. Hurtrel, 1882, in-16. Nous devons l'indication de ce livre à M. le pr. Dannreuther, de Bar-le-Duc.

2. T. II, 437 et 2e éd., t. II, col. 1033.

qui parurent après sa mort[1], et la biographie distinguée quoique partiale de Mme la comtesse d'Armaillé[2], sans parler des documents importants publiés à diverses reprises dans ce *Bulletin*[3] et que nous complétons aujourd'hui.

La brochure de M. G. Appia[4], presque entièrement consacrée à la sœur de Henri IV, est une publication populaire destinée aux enfants de nos Écoles du Dimanche et écrite avec beaucoup de clarté et d'entrain. Sans prétendre à l'érudition, ni à la rigueur scientifique, cette courte étude aurait néanmoins gagné à être plus complète et plus précise et à indiquer, ne serait-ce que par un mot, les sources sur lesquelles elle s'appuie.

Les quelques lettres que nous publions ci-après n'ajoutent aucun fait important à la biographie de la duchesse de Bar, mais confirment ce que nous savons de sa fidélité religieuse et de la grâce enjouée de son esprit. Le premier et le dernier de ces textes sont empruntés à la collection d'autographes de feu M. P.-A. Labouchère, léguée à la bibliothèque de notre Société et où se trouve aussi l'admirable lettre au roi publiée ici même (XV, 158)[5]. Les quelques lignes non datées et adressées à Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, le vaillant compagnon de Henri IV et père du grand Turenne, ne sont point sans intérêt. Elles furent évidemment écrites en 1590, au moment où Henri IV envoya Turenne et Buzanval en Angleterre pour demander des secours à Élisabeth. A cette époque Catherine de Bourbon était gouvernante et lieutenante générale de Béarn et régente de Navarre et l'on sait qu'elle s'acquitta à merveille de ces délicates fonctions. En souhaitant à son cousin un heureux voyage, elle fait allusion au projet que son frère avait formé, de la marier à Jacques VI d'Écosse, et qu'elle avait repoussé. Mais en se félicitant d'avoir fui la mer pour rester fidèle au comte de Soissons que Henri IV était déjà décidé à ne point lui laisser épouser, il lui échappe ce mélancolique pressentiment que l'avenir devait cruellement réaliser : « Mais quoi, la terre ne me sera, ai-je peur, pas plus agréable ! »

Notre deuxième lettre a été écrite à Th. de Bèze le 2 décembre 1599,

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XVIII (1857).

2. *Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, étude historique* par Mme la comtesse d'Armaillé, Paris, Didier, 1865, in-18; et 2e éd., 1872, in-18 de 348 p. Voy. l'appréciation de cet ouvrage par M. J. Bonnet, *Bulletin* XV, 583.

3. T II, 140 ss.; III, 279; V, 148 ss. 284 ss. XV, 158; XXIV, 26; XXVI, 407 ss.

4. *Noel au Louvre*, 1598. *Récits authentiques* par G. Appia pasteur. Paris, Société des Écoles du Dimanche, 1886, 30 p. in-12.

5. Mais où il faut lire la deuxième ligne ainsi : avertissement quy m'a esté donné ennuit (c'est-à-dire naguère).

c'est-à-dire le lendemain du jour où Catherine termina par une déclaration fortement protestante la fameuse conférence de Nancy où le jésuite Comelet et le capucin frère Esprit essayèrent en vain de la convertir[1]. Elle nous transmet donc, ainsi que la lettre du pasteur D. de Losses dit La Touche[2], du même jour, l'impression toute fraîche de ceux dont on se vantait de confondre la foi. On remarquera dans l'une et l'autre de ces lettres que nous avons découvertes à Paris, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, autant de sérénité et d'humilité que de piété et de fermeté.

Ainsi apparaissent une fois de plus le cœur et la conscience de cette nature aussi gracieuse qu'inflexible. Si en épousant le duc de Bar, Catherine a pu sacrifier son cœur à la politique de son frère et à sa vive amitié pour lui, sa fidélité à sa conscience est restée inébranlable et a été consacrée après sa mort par le refus de la sépulture qui lui était due[3].

Ne se trouvera-t-il personne, aujourd'hui que les éléments d'une bio-

1. On trouvera toutes les pièces de cette affaire dans le petit volume dont voici le titre : *Conférence tenue à Nancy, sur le différent de la Religion. A l'effect de convertir Madame, sœur unique du Roy, à la Catholique, Apostolique, et Romaine. Vérifiée par l'apposition du cachet secret de Monseigneur le Cardinal de Lorraine, et contre-signature de son Secrétaire Poyrot. Item, la relation du succès de laditte Conférence, extraitte des propres lettres des Ministres, J. Couët, et D. de Losse, dit la Touche. Et la déclaration de Madame sur ce subiet, par laquelle son Altesse ferme l'action. Avec le double des Billets ou Pasquils qui ont couru durant laditte Conférence.* Imprimé *l'an du Jubilé M. VI*[c], petit in-12 de 104 p. à la Biblioth. de la Société. On y lit à la fin (p. 98), la déclaration dont nous parlons et dont le *Bulletin* a publié le texte d'après la chronique de Jean de Morey (V, 290). Évidemment destinée à rassurer les églises réformées, elle a aussi été publiée comme feuille volante sous ce titre : *Déclaration de Madame la princesse de Navarre sœur unique du roy de France, duchesse de Bar, etc, touchant l'issue de la dispute tenue à Nancy en Lorraine entre monsieur Couët Ministre et le Père Commelet Jésuite, Et de la Résolution de son Altesse de vivre et mourir en la profession de la Religion réformée*, à La Haye, imprimé par Albert Henry M.D.C., 2 f. in-4° (même Biblioth.)

2. Voy. sur ce pasteur l'article de la *France protestante*, t. VII, p. 136.

3. Elle n'a pas été enterrée, en effet, dans le tombeau des ducs de Lorraine, mais probablement dans le parc du château *Sans Soucy*, appelé *la Malgrange* depuis qu'elle y pratiqua ouvertement la religion réformée. Si, comme le laisse entendre Mme d'Armaillé, elle avait témoigné plus que de la sympathie pour le catholicisme avant de mourir — « consolée et admonestée » par le pasteur de Metz, M. Divoy (*Bull.* V, 290) — on saurait exactement comment elle a été enterrée et elle n'aurait point été exclue de la sépulture due à son rang et à ses alliances. De nouvelles recherches permettront, sans doute, d'éclaircir définitivement les circonstances de sa mort et de sa sépulture.

graphie définitive sont à peu près rassemblées, pour élever à la digne fille de Jeanne d'Albret, le monument authentique qu'elle mérite?

N. Weiss.

Lettre autographe de Catherine de Bourbon à Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne

De Mazères, s. d. [1590].

Mon cousin,

J'euse bien désiré que Beauchamps vous eût trouvé près du roy, où j'ay seu les bons ofices que vous m'avez pour les afaires pour lequel je l'anvoye. C'est chose que j'ay tousjours atandue de vous, ausy sertes, n'aves vous amye plus asurée que moy. Sy ce porteur vous voit, je dis Beauchans, il vous contera bien particulièrement comme tout va, je l'ay bien instruit.

Dieu vous donne un voyage ausy heureux que tout ce quy vous ayme le désire; cant à moy je n'y puis ayder que de prières que je vous ofre. Je m'asure qu'estant sur la mer, vous trouverrés que j'ay eu reson de fuir cet ellemant, mais coy, la terre ne me sera, ay-je peur, pas plus agréable.

Sy vous voyes la princesse d'Orange, faites luy resouvenir de moy et combien je luy ay faits de bons ofices.

A Mazerres; sur cella je finis.

H

Au dos: Mon cousin
Monsieur le visconte de Turenne

Copie d'une lettre de Madame sœur du Roy de France, duchesse de Bar, etc. escrite a Monsieur de Besze, Ministre de la parole de Dieu en l'Église de Genève.

De Nancy le 2 décembre [3].

Monsieur de Besze,

J'ay receu celle que m'avez escrite avec beaucoup de joye, estant

1. Collection *P.-A. Labouchère* à la biblioth. de la Société.

2. Mazères dans le comté de Foix.

3. — 1599. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss. in-4° DL. 54^2, p. 574 ss. Cette lettre doit être placée avant le n° VII imprimé dans le *Bulletin*, t. II, p. 152.

arrivée en temps opportun[1], pour en recueillir le fruict et consolation necessaire, comme j'ay prié le sieur de la Touche, de vous faire entendre particulièrement[2]. Je me remettray à ce qu'il vous en dira, seulement je vous asseureray, que par la grâce de Dieu, les artifices de nos adversaires n'ont peu aucunement esbranler un seul poinct de ma croyance, quoy qu'on esperast beaucoup de changement par ceste conference. Et croyans que nous ne sommes fondés que sur des opinions sans science, aussi ils nous pensoyent confondre avec moins de peine qu'ils n'ont eu eux-mesmes à pallier leurs erreurs et les couvrir de ce beau manteau d'ambiguité. L'action se termina neantmoins à l'honneur et l'avantage des nostres autant qu'on peut désirer, et n'ont plus esté recherchés d'entrer en lice.

Ce sont, Monsieur de Besze, toutes les nouvelles et les meilleures dont je vous pourrois entretenir, et vous dire que je me sens assistée de une grace spéciale de Dieu, pour me résoudre plustost à toutes sortes d'afflictions que de changer ma profession. Ce que je vous supplie croire et m'aider à obtenir de luy par très humbles prières, ou diminution à mes maux, ou une force extraordinaire pour les supporter. Estant, au reste, la plus heureuse femme de ma qualité, pour l'honneur et le bon traitement que je reçois en ceste maison, là où si j'ay moyen de vous estre utile, ou auprès du Roy mon seigneur et frère, vous me trouveriez à jamais, Monsieur de Besze,

Votre bien affectionée amye,

CATHERINE.

Copie d'une lettre de Monsieur de la Touche Ministre de Madame, sœur du Roy, escrite à Monsieur de Besze.

De Nancy le 2 décembre 1599.

Monsieur et très honoré frère,

En l'absence de Monsieur de Aleuillet[3] [?] j'ay receu les vostres,

1. Il ne doit pas être impossible de retrouver la lettre d'exhortation adressée par Th. de Bèze à la duchesse, sans doute en vue de la conférence projetée.

2. Voyez la lettre qui suit.

3. Nom illisible, mais qui pourrait être celui de *M. de Boiville*, huissier, valet de chambre de la duchesse. Voy. *Bulletin*, V, 157, note.

et les ay présenté à Madame qui en ressent beaucoup de contentement, et vous y fait response.

Elle m'a aussi commandé de vous écrire ce qui s'est passé ces jours en la conférence que Monsieur Coüet[1] et moy avons eu avec le docteur Comelet et un capucin. C'est que ma ditte dame, incessamment pressée de Monsieur le duc de Bar, son mary, d'escouter les discours du dict Comelet, qui se faisoit fort de luy monstrer par la parole de Dieu que sa créance estoit fausse, luy accorda finalement de l'ouyr en la présence de mon dict sieur Couet et de moy, qui nous estions rendus près d'elle, sans avoir eu aucun advis de la dicte conférence, et au desceu l'un de l'autre. Madame nous ayant fait entendre à quoy elle s'estoit engagée, et voyant que toutes nos excuses (quoy qu'elles fussent très légitimes, de n'entrer légèrement en cest affaire qui importoit à toutes nos Eglises) estoyent prises comme si eussent esté des prétextes d'ignorance et desfiance de nostre bon droict, nous accordasmes de soustenir la créance de Madame, et la vérité de nostre doctrine : qui fut le commencement du refroidissement de leur colère.

Et estans venus aux mains en la présence de Monsieur le duc de Lorraine, et de Messeigneurs ses enfans, de mon dict sieur le duc de Bar, de Monsieur le Cardinal, de Madame, et de toute l'Église establie en sa maison[2], après quelques discours, les susdicts docteurs commencèrent à reculer disans qu'ils ne disputeroyent d'aucun point si nous ne recevions la doctrine des Pères, et les résolutions des Conciles pour résolutions de toutes nos controverses.

Nous, au contraire, maintenions, tant par le contenu des sainctes Escritures, que par les escrits des Pères, que les dictes sainctes Escritures doivent estre le juge de tels différents, et que nous recevrions la doctrine des Pères et conciles seulement en ce qu'elle seroit, soit conforme à l'analogie de la foy, et [ou] ne destruirait par aucune absurdité les articles d'icelle.

Ils nous quittèrent la place, se contentans d'avoir la chaire, en laquelle tous les jours depuis, preschans les Advents (comme ils parlent), ils ne cessent de crier contre l'authorité de la S. Escriture, et magnifier les inventions de l'Église romaine.

1. Voy. sur ce pasteur la *France protestante*, 2e éd., t. IV, col. 763.

2. La conférence eut lieu en novembre 1599.

Madame, à laquelle ils avoyent promis par la parole de Dieu que sa créance estoit fausse, voyant combien indignement ils parlent d'icelle, est demeurée fort édifiée et confirmée en sa dite créance, et desgoutée du tout de leurs vanteries. Elle désire que vous priez Dieu pour elle, et toutes les Églises, et proteste de sa résolution en la confession de la vérité de Dieu jusques au dernier souspir de sa vie. Dieu luy en face la grâce et nous aussi d'achever allègrement la course commencée, au bout de laquelle le chef et consommateur de foy, Jésus, nous octroyera la couronne de vie.

Je vous salue avec tous nos frères et compagnons en l'œuvre du Seigneur et prie Dieu,

Monsieur et très honoré frère, bénir le reste de vostre séjour à l'advancement de sa gloire.

Votre frère et serviteur,

La Touche, Ministre du Saint Évangile.

Lettre autographe de Catherine de Bourbon à sa belle-sœur Marie de Médicis.

s. d. [1602]

Ma cher Reine[1],

Je panserois me randre indigne de l'honneur de votre bonne grâce sy, à toutes occations, je ne vous ramantevois les vœux de mon servyse très humble, bien marrie que ce ne puise estre par quelque plus digne suget que par ma plume. Mais, ma Reine, c'est à vous à comander à votre servante très humble vos vollontés; lorsque je les sauray, je ne manqueray non plus à les exsécuter qu'au salut de ma vie, que j'estimeray toujours très heureuse tant qu'elle sera favorisée de vos bonnes grâces. Continues-les moy donc, ma belle Reine, et me permetes de bayser en toute humilité vos belles mains.

ƆC[2].

1. Collection P. A. Labouchère.

2. Cette signature, composée de deux C entrelacés avec un H, est répétée, au dos, où on lit, en outre : « Receue en aout 1602, Madame ».

LES TABLETTES ET LE JOURNAL

D'ALEXANDRE ROUSSEL

PROPOSANT-MARTYR

1723-1728 (*Suite et fin*[1]).

Pendant l'impression de la première partie de ce texte, la *Revue chrétienne* du 10 juin 1886 a publié une conférence de M. le pasteur Daniel Benoît, sur *Alexandre Roussel prédicateur-martyr des Cévennes* (1700-1728), dont il a été rendu compte dans *le Chritianisme* du 11 mars 1886. Ce travail, écrit avec le talent bien connu de M. Benoît, renferme cependant des inexactitudes, dont quelques-unes nous paraissent mériter d'être signalées dans l'intérêt de la vérité historique[2].

On lit dans la *Revue chrétienne :*

Page 370 : « Son père était boulanger et s'appelait *Alexandre* Roussel. » Dans les divers interrogatoires subis par notre martyr, il se dit « fils de feu *Pierre* Roussel, boulanger dudit Uzès ».

Page 375. « On trouve dans son journal la prière par laquelle il inaugura son périlleux ministère. » L'original de cette prière, écrite sur une feuille volante, se trouve attaché par un pain à cacheter dans le sermon n° 4, et non dans *les tablettes*, que M. Benoît appelle improprement *Journal.*

Page 377. « Un jour c'est un fanatique de la ville de Sauve, un prétendu inspiré, etc.... » Ce fait ne se trouve ni dans le *Journal,* ni dans aucune pièce du dossier de Roussel.

Même page. « Argou. » *Lisez,* Orgon, plaine dans la montagne dite d'Aulas (V. *Bull.* de juin, p. 268, note 3).

Même page. Le sermon, dont M. Benoît cite l'exorde, et qu'il dit avoir été prêché à Orgon le 8 août 1728, *n'est pas de Roussel,* comme celui-ci le déclare lui-même, dans son interrogatoire du 16 novembre 1728, dont voici un extrait : « Représenté deux feuillets de papier l'un

1. Voy. *Bull.* de juin, p. 255.

2. Nous avons déjà relevé plus haut, p. 255, note 2, ce qu'il faut penser du récit d'après lequel Roussel aurait été trahi ou vendu.

dans l'autre, dont le premier se trouve rempli à une demi-page près et l'autre contient trois pages entièrement remplies, tous les deux commençant par ces mots « mes frères » et finissant par les mots suivants : « fait le 30 juillet 1728 », lesquels deux [feuillets] paraissent être les mêmes, c'est-à-dire un original et une copie de sermon ou de livre ; — [Roussel] dit qu'il n'a pas composé cet ouvrage. » Ce sermon n'est pas écrit de la main de notre martyr, ne porte point de texte et aucune allusion n'autorise à penser qu'on puisse lui appliquer le texte Philippiens, III, 18,19, sur lequel prêcha Roussel. Le style est aussi très différent de celui de Roussel, comme on pourra en juger en comparant l'exorde cité par M. Benoît à celui de Roussel lui-même, que nous copions textuellement, sauf quelques modifications d'ortographe :

« Les paroles que nous venons de vous lire, m. f., présentent (offrent) ces deux choses à notre méditation, la 1e c'est de voir la force et l'étendue de l'avertissement que l'apôtre adresse aux fidèles de Philippes : « Je vous ai souvent dit et maintenant je vous le dis en pleurant (ou la larme à l'œil) », en 2e lieu c'est de considérer avec quelque soin le portrait de ceux qui ont été la cause de cet avertissement. « Plusieurs marchent de telle manière, dit St Paul, qu'ils sont ennemis de la croix du Christ » ; ce qui nous donnera lieu en même temps de faire quelques réflexions sur les conséquences qui découlent de cet avertissement et examiner les idées que nous devons nous en former par rapport à notre état et aux circonstances où nous nous rencontrons. Voilà le partage de ce discours et le sujet de votre attention, accordez-nous la donc, cette attention favorable, et Dieu veuille qu'étant animés de ce même zèle et de cette même componction dont St Paul était pénétré en parlant aux Philippiens, nous puissions dans ce jour trouver le moyen de toucher le cœur de ces malheureux, de ces ennemis de la croix de Christ, qui n'ont que trop de vogue au milieu de nous, Dieu veuille enfin que ce discours nous soit salutaire et édifiant. Amen. »

Page 380. « Roussel essaya d'échapper à leurs mains, en disant qu'il était un marchand de Nîmes nommé Martin, — c'était le nom de sa mère qu'il avait sans doute adopté pour son nom de guerre. » Voici comment Roussel répond à ce sujet dans l'interrogatoire du 12 novembre 1728. « Interrogé s'il est véritable que lorsqu'il se vit arrêté par un détachement des troupes, il ne déguisa son nom, disant à ceux qui l'arrêtèrent qu'il s'ap-

pelait Martin et à quel dessein il cachait son nom ; — a répondu qu'il ne se nommait pas positivement du nom qu'il dit à ceux qui l'arrêtèrent et que s'il dit s'appeler d'un autre nom que le sien, il dit le premier qui lui vint à la bouche, ne croyant pas d'être obligé de dire son nom à des soldats. » On sait par sa correspondance qu'on l'appelait de son nom de guerre « Larousse » ou « Delarousse » indifféremment, et c'est de ce dernier nom (Delarousse) qu'il signa sa lettre à Maroger du 6 mars 1728, d'où on peut conclure que c'était son nom de guerre et que ce n'est qu'accidentellement, comme il le dit, qu'il se servit du nom de Martin.

Même page. « On procéda à l'examen de sa valise. » C'est le lendemain 12 octobre et devant le subdélégué Daudé, qu'on procéda à l'examen de ce que renfermaient « ses besaces lorsqu'il fut arrêté ».

Page 381. «... et chose plus grave, [on trouva sur lui] les délibérations du synode d'octobre et les instructions qu'Antoine Court lui avait données par écrit sur la manière dont il devait se conduire dans son nouveau quartier. » C'est dans les *Mémoires d'Antoine Court* publiés par Edmond Hugues, Toulouse, 1885, p. 205, que M. Benoît a relevé cette indication, mais s'il eût contrôlé le dire du Restaurateur du protestantisme, au moyen du dossier de Roussel, il aurait pu s'assurer que si ces pièces avaient été remises à notre martyr, elles ne furent trouvées ni sur lui, ni dans « ses besaces » lorsqu'il fut arrêté[1].

F. TEISSIER.

1. Il nous reste à relever quelques inexactitudes provenant pour l'introduction à la première partie, d'une rédaction un peu rapide et aussi de quelques coquilles non corrigées par les compositeurs.

La demi-bienveillance de Daudé, subdélégué de l'intendant de la province, n'a probablement existé que dans l'esprit de l'auteur de la relation du martyre d'Alexandre Roussel publiée par Ed. Hugues dans son *Antoine Court*, 1,420. Voici en effet quelques-unes des questions qui furent posées au martyr dans le premier interrogatoire, le 12 octobre 1728, au Vigan, et les réponses de Roussel, elles seront lues avec intérêt : « Interrogé si depuis quelques années, par un esprit de sédition et de fanatisme, ayant abandonné le commerce, sans aucune étude, il ne fait la fonction de prédicant dans les Cévennes, contre les sordres du roy ? A répondu qu'il y a environ trois ans qu'ayant quitté chez le sieurs Valdeyron et Gervais, marchands de Nîmes, ému de compassion et de zèle pour ses frères protestants persécutés, suivant le dessein qu'il en avait conçu depuis longtemps, il se voua à leur prêcher la parole de Dieu, les exhortant à la repentance et à prier Dieu pour l'État et pour la personne sacrée de Sa Majesté... Interrogé s'il n'est vrai qu'il était le prédicant du Vigan et des lieux circonvoisins et qu'il y a assisté et aux environs à plusieurs colloques et synodes ? A répondu qu'il a prêché en divers lieux, tenu plusieurs colloques et synodes,

1727. Nouveau quartier. Cannes en haut. Jusqu'à Saint-Hypolite, La Salle, Saint-Jean [du Gard] et autres, le 12e septembre 1727.

La Salle et Saint-Jean (*à Carbonnier*), le 14 sept., de jour.	J'ai laissé faire à M. Maroger.	900 à 1000 personnes.
Saint-Hypolite, Semenes et Ganges (*près dud. Ganges*), le 19 sept., de nuit.	Sur le Ps. 125, v. 1. . . . Alors il n'y avait point de troupes à Ganges. on fit à *Méjare* pour favoriser ceux de Saint-Hypolite, à cause de leur situation ils ne peuvent pas faire que loin d'eux[1].	6 à 700 personnes.
Manoblet et Durfort (*à Fressac-Carbi*), le 20, de nuit.	Sur la I. épitre de St-Jean I, 9	3 à 400 personnes.

sans se croire obligé de nous marquer les endroits, et que par l'ordre établi entre ceux qui prêchent comme lui, qui sont pasteurs et prédicateurs, ils évitent la confusion et se forment des règles pour établir un bon ordre aux fins d'affermir leurs affaires et de travailler à l'édification de leur corps d'église... Interrogé s'il a fait ses études, s'il est ministre ou proposant? A répondu qu'il n'a point étudié le latin ni autres langues, mais seulement qu'il a fait un cours de théologie de lui-même et avec ses livres et avec les autres pasteurs et prédicateurs ses confrères, déclarant qu'il a été reçu dans le corps des proposants, sans vouloir dire par qui, ni en quel synode. » On voit si on essaya de lui laisser une porte ouverte pour cacher sa profession.

Bull., p. 257, « 8mm,05 » *lisez*, 0mm,05.
— 258, no 1, ligne 4, « Baschet », *lisez* Basclet.
— 259, ligne 19, « mon », *lisez* son.
— 260, ligne 15, « paur », *lisez* pour.
— 262, ligne 29, « Freuzal », *lisez*, Frezal.
— 263, ligne 19, « Joug », *lisez*, Foug.
— 000, lignes 22, 23, « Fonte-Bonisse », *lisez* Font-Bouisse.
— 264, ligne 8, *lisez* 5 à 600 personnes.
— 265, ligne 14, « St les dlles », *lisez* St les dlles.

1. Saint-Hippolyte-du-Fort avait une forte garnison, ce qui nécessitait plus de précautions.

Sauve le 24 septembre.	M. Maroger y a fait, par mon avis.	
Cannes (*à la Combe*), le 25 dud.	Sur le Ps. 129, v. 169.	100 ou 150 personnes.
Lezan (*au Troulian*), le 27 sept. au soir.	Sur Id.	4 à 500 personnes.
Anduze(*à la Teulière*), le 28 dud. de jour.	Sur le Psaume,125,v. 1. . .	4 à 500 personnnes.
Maruéjols, (*à Gourdanne*), le 29, de nuit.	Id. . .	environ 500 à 600 personnes.
St-Geniez (*aux Demoiselles*), le 4 octobre.	Psaume 119, v. 169. . . .	6 à 700 personnes, de 24 endroits ou paroisses. Pour M. Boyer, selon qu'il m'en avait prié.
Sauve (*à Coton*), le 7 oct., de nuit.	Sur Ps. 119, v. 169. . . .	3 à 400 personnes.
La Sale et Manoblet, St-Hypolite (*à Palières*), le 9 dud., de nuit, pour favoriser ceux de St-Hypolite.	Sur I. épitre de St Jean I, 9.	1300 personnes.
St-Jean-du-Gard le 13 octobre, de nuit, n'ayant peu faire le dimanche de jour à cause de la pluye.	Sur le Psaume 119, v. 1. . .	3 à 400 personnes.

Pour Alais et Générargues (*à Chené-Combe*), le 19 oct., le dimanche, de jour.	Sur le Ps. 119, v. 1. Il n'y en avait point d'Anduze, à cause que le gouverneur de la Province y était ce jour-là. — Il faut noter que j'ai fait cette absence pour suppléer au défaut du Sr Rivière[1].	Environ 3 à 400 personnes.
Durfort le 23 octobre.	*Nota.* — Que le 23 octobre 1727, m'étant rendu à Durfort pour y faire, les anciens m'ont renvoyé, et cela plutôt par lâcheté et poltronerie que pour autre chose.	
Cannes (*à Jana*) le 24 octobre.	Sur I. St Jean I, 9. . .	environ 300 personnes.
Maruége[Maruéjols](*à la Corbemine*), le 27 oct.	Sur le Ps. 119, v. 169 et suiv. . .	environ 300 ou 400 personnes.
Sauve le 2 nov., de jour.	Sur I. épitre de St Jean I, v. 9.	300 personnes.
	Nota. — Que nous avons convenu avec M. Boyer de faire une tournée dans le quartier de l'un de l'autre.	
La Calmette et Nismes, le 15 novemb. pour moy.	Sur St Mathieu, XI, v. 12. C'est pour M. Boyer, selon que nous en avions convenu ensemble.	3 à 400 personnes.
Vauvert et Beauvoisin (*au bois de Beauvoisin*), le 24 novembre.	Sur St Mathieu XI, 12. . . C'est aussi pour M. Boyer, selon que nous en avions convenu.	3 à 400 personnes.
Massillargues et Lunel (*à Mabalbert*) le 30 nov., dimanche, jour de jeûne, de jour.	Sur I. St Jean I, 9.	35 à 40 personnes.

1. Jacques Rivière, pasteur du désert, originaire de Saussine, près Sommières Gard).

Lunel, Galargues et leurs dépendances, Vauvert, Queylar, le 30 novembre, jeûne, de nuit.	Sur Sophonie, XI, 1, 2. . C'est pour M. Boyer.	4 à 500 personnes.
Combas et Sommières (*au Coulomb*), le 4 déc.	Sur Sophonie XI, 1, 2 . . . C'est pour M. Boyer.	2 à 300 personnes.
	Nota. — Que le lendemain j'offris à Cannes, et on le refusa.	
Gauvernes (*à la Teulerie*), dimanche, 7 dud., le 7 déc. 1727.	Passé le dimanche et fait la paraphrase ou donné l'exposition de la dernière partie du Pseaume 119.	35 personnes.
	Nota. — Qu'au commencement de décembre 1727, M. Boyer a fait une visite à mon quartier et moi j'ai fait une visite dans le quartier de M. Boyer suivant notre convention.	
Bréau, Molières, Aulas, Vigan (*à Combe-Blonde*), de nuit.	Pour la veille du 1er de l'an 1728. Sur St Paul aux Ephésiens, ch. V, v. 16.	Y avait au moins 7 à 800 personnes.
Ganges et Sumène (*à Monméjan*)[1], de nuit.	Pour le 3e de l'an 1728. Sur St Paul aux Eph. V, 16. . .	3 à 400 personnes.

1. « Lieux où se tiennent les assemblées à Ganges ou les environs : aux *Cauquières* (autrement dit, dans ce pays, Tanneries à préparer le cuir), appartenant au sieur Antoine Tarteyron et François Gervais. — Au *Bois de Monméjan*, distant de Ganges d'un gros cart de lieue [au-dessus du chemin de Ganges à Sumène]. — Au lieu appelé *Fours à chaux*, entre Ganges et Sumène. — Au lieu appelé *Plan-de-Feuille-morte*, dans un bois appartenant à M. de Ginestous, gentilhomme ; de Ganges allant à *Feuille-morte*, il faut passer près *la métairie appelée Lolivier* » (*Archives de l'Hérault*, C, 279. *Fonds de l'intendance*).

La Salle (*au Noguier*), le 5 janvier, de jour.	St Paul aux Eph. V, 16. . .	Environ 6 à 700 personnes.
St-Jean[du Gard] (*au Pommeirol*) le 11 dud., de jour.	Id. . .	environ 5 à 600 personnes.
	Nota. — Que ce dimanche même M. Courtès [Corteis] fit de jour à Sauve et [donna] la cène.	
Anduze (*à la Grave*), le 14, de jour.	Sur St Mathieu XI, v. 12. .	3 à 400 personnes.
Lezan et Durfort (*à Maroguis*), le 15, de nuit.	Sur les Eph. V, v. 16. *Nota.* — Que ce soir-là même M. Courtès fit à Cannes, n'y eut point la communion.	environ 500 personnes.
Saint-Mamert, la Calmette, Saint-Geniès, Cannes (*aux Leus*) le 25 dud., de jour.	St Mathieu XI, v. 12. . .	3 à 400 personnes.
Maruége [Maruéjols] (*à la jasse de Boucoiran*), le 27 dud.	Sur Id. . . .	environ 5 à 600 personnes.
St-Jean[du-Gard] et La Salle (*à Ferrières*), le 8 fébv. de jour.	Sur Id. . . .	environ 8 à 900 personnes.
Uzès, Bouquet (*à la Baume*), le 13 fébv., de nuit.	Sur Id. . . .	environ 3 à 400 personnes.

Uzès, pour la ville (*à une métairie*), le 22 feb. dim., de jour.	Id. . . .	3 à 400 personnes environ.
Mars.	*Nota.* — Qu'au commencement du mois de mars M. Court a fait sa tournée dans tous les endroits de mon quartier, excepté à Sauve, la Salle.	
Sauve (*à la Font-Camperel*), le 16 mars, de nuit.	Sur St Mathieu XI, 12.	environ 300 personnes.
	Nota. — Que St-Hypolite, qui devait y être, en fut empêché par la nouvelle de détachements qu'on avait fait cette nuit-là.	

Le 6e avril 1728.

Le Vigan.	Pour quartier le Vigan. — J'y suis entré le 9e dud. et passé par Valleraugue[1] et tenu mes colloques le 12 et le 22 aoust.

Valleraugue et ses dépendances (*au mas del Comte*) le 11 av., de nuit.	Sur St Mathieu XI, 12.	300 personnnes ou environ, point de la Pieyre[2].
	Nota. — Qu'il y a eu une fausse alarme, dont il a fallu abréger la prédication et quitter la place plutôt que de coutume.	

1. Ce qui suit est écrit un peu plus tard.
2. *La Pieyre*, hameau de la commune de Valleraugue.

Mandagout, Aulas et le Vigan (*au camp de la Sanguinède*) le 15 avril.	Sur St Mathieu XI, 12.	Environ 5 à 600 personnes.
Ganges et Saint-Laurens (*à la Clauze*) le 18, de jour.	Id. . .	environ 3 à 400 personnes.
St-Laurens, Roquedur, Semenes[1], Ganges (*à Gourdon près la baume*[2]), le 21 avril, de nuit.	Sur Proverbes XVI, 20. . .	5 à 600 personnes.
	Nota. — Que le vendredy, 24 avril, on avait assemblé pour faire pour Bréau et Molières et la pluie dérangea l'affaire.	
Bréau, Molières (*à Combe-blonde*) le 25 avril de nuit.	Sur Mathieu XI, 12. . . .	3 à 400 personnes.
	Nota. — Qu'il y eut une alarme avant que tout le monde fut sur la place, dont les uns s'en retournèrent et les autres vinrent. Il n'y eut de Molières personne, ni d'Avèze non plus.	
Le Vigan, Bréau.	*Nota.* — Que M. Maroger, passant par le Vigan pour s'en aller à son quartier de la Guyenne[3], a fait le 28 dud. pour le Vigan, Aulas et Mandagout. — Et le 4 may, pour Aumessas, Bréau et Molières et leurs dépendances.	

1. Vieille forme de Sumène. Nous avons mis quelquefois l'un pour l'autre.
2. *Baume* ou caverne.
3. Voy. sur Maroger, *Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court*, Paris, Grassart, I, 293, note.

Meyrueix le 2 may, de jour.	Sur Proverbes XVI, 20. . . Méditation.	environ 300 personnes.
Valleraugue, Ardaliès pour la Valette, Talayrac[1], Mandagout, Aulas (*dans une petite borie près de la Valette*) le 16 may, jour de Pentecôte.	Sur Mathieu XI, 12.	environ 300 personnes.
Ganges, St-Laurens et Roquedur (*à Maudesse*), le 19 may, de nuit.	Sur Proverbes XXVIII, 13, par méditation.	environ 300 personnes.
Le Vigan, Mandagout et Aulas et Bréau (*au Cap-de-coste-de-Navez*)[2], le dimanche 23 may, de jour.	Sur Proverbes XXVIII, 13.	5 à 600 personnes environ, préparé et averti pour la commu ionn dans quelques semaines.
Roquedur et Semenes et Ganges (*au Roube*), le 4 juin.	Sur Mathieu XI, 12.	Environ 130 personnes, très peu de Roquedur et point de St-Laurens.
Avèze et Molières (*à la Cuzelle*)[3], le 5 juin.	Sur Mathieu XI, 12. .	200 à 300 personnes environ, quelques-unes de Bréau.

1. Ardaillès, la Valette, Talayrac ou Taleyrac, sont aujourd'hui des villages ou hameaux de la commune de Valleraugue, mais autrefois Ardaillès et Taleyrac étaient deux communes ou paroisses séparées et distinctes de Valleraugue.

2. Cap-de-Coste-de-Navez, quartier de la commune d'Arphy, voisin de *la Luzette*.

3. Hameau de la commune d'Avèze.

Bréau et ses dépendances (*à la Quinte*), le 9e juin.	Sur Pseaume 125, v. 1.	Environ 700 à 800 personnes.
	Nota. — Que M. A. C. [Antoine Court], est venu visiter mon quartier, son entrée par Valeraugue[1].	
Valeraugue (*au Vidil*), le 13 juin.		environ 300 personnes.
Meyrueis.	Le 15e dud. nous fûmes ensemble aux environs de Meyrueis pour y faire, mais nous ne pûmes à cause de certaines troupes qui y estoient de passage.	
Valeraugue, Meyrueis, Vigan, Mondardier, Aulas, Bréau (*à Orgon*), le 16 juin, jour de la tenue du sinode, sur *la Luzete*.	M. Court y a fait et donné [la cène] à environ 4 à 500 personnes.	
Bréau, le Vigan et Aulas (*au valat* [*des Molières*]), le 18, de nuit.		Environ 1000 personnes.
Roquedur, Saint-Laurens, Ganges, (*à Maudesse*), le 19, de nuit.	Je n'y alla point.	
Ganges et Saint-Hypolite (*au col des Agasses*), le 20.	Je n'y étais point, on me rapporta qu'il n'y eut que fort peu de monde.	

1. Cette date marque le commencement des prédications d'Antoine Court.

Meyrueis et Pourcines[1], le 29 juin, de nuit.	Sur St Mathieu XI, 12.	300 personnes environ. Où j'eus une indisposition très grande avant l'assemblée, c'est-à-dire en y allant, dont l'on craignait que je ne pourrais pas faire; mais, grâces à Dieu, je fus soulagé dans fort peu de temps.
Valeraugues et Malet[2], le 30 dud.	Sur Proverbes XVI, 20.	pour 35 à 40 personnes.
	Nota. — Qu'il y eut une alarme fausse, mais qui causa un grand dérangement et ne vint presque personne de la ville et cela par la mauvaise conduite des anciens, on fit retourner le monde et l'on me vint faire peur le long du chemin.	
Valeraugues, rivière de Taleyrac, Mandagout et Aulas et Aumessas (*à la glacière de M. Isernes*), le 4 juill., de jour.	Sur Proverbe XVI, 20.	5 à 600 personnes, quelques-unes du Vigan et d'Avèze, point de la Pieyre.
Le Vigan, Aulas et Mandagout, le 8 juillet.	Ps. 119, v. 169-172.	5 à 600 personnes, plusieurs de Bréau.
Bréau et Molières (*à la Quinte*), le 11 dud.	Proverbes XXVIII, 13.	400 personnes environ, quelques-unes d'Aulas, point du Vigan.
Ganges, St-Laurens, Roquedur (*à Maudesse*), le 13 dud.	Ps. 119, v. 169-172.	Environ 400 personnes, point de Semenes, ni de *la rivière de Vis*[3].

1. Avant cette date, A. Court avait cessé ses prédications.

2. Hameau de la commune de Valleraugue.

3. La rivière de Vis comprenait les communes de Saint-Laurens, Gorniès et Madières.

Bréau.	Le dimanche, 18 juillet, passé *à la Quinte* ou *au Rieu*[1] avec quelques amis et amies de Bréau et Molières. Je leur ay fait l'explication de quelques versets sur le chapitre XXV de St Mathieu.	
Id.	Le dimanche d'après, 25e juillet passé dans Bréau chez Mr Martin[2], fait un discours.	
Meyrueis et Valeraugues (*à l'Aigoual*), le dim., 1er aoust.	Ps. 119, v. 169-172.	5 à 600 personnes. Il y en avait d'Aulas, de Bréau et de sa paroisse, et d'Aumessas, et plusieurs de St-Jean-du-Bruel.
Meyrueis (*près de la ville*), le 4 aoust, de nuit. pour les demoiselles[3].	Ps. 119, v. 169-172,	environ 100 personnes, point de la campagne.
Le Vigan, Valeraugues, Meyrueis, Mandagout, Aulas, Bréau et leurs dépendances en général (*à Orgon* sur la montagne) le 8 aoust, jour de dimanche, et de jeûne.	Sur St Paul aux Philippiens III, 18-19.	environ 2500 personnes ou plus.
Vigan.	*Nota.* — Que quelques jours après, M. Gaubert[4] assembla le Vigan en seul dans leur terre.	

1. Torrent sur la commune de Bréau, dans le lit desséché duquel on tenait les assemblées, au *Quartier des Abandons*. Il en est fait mention dans un jugement qui condamne les nouveaux convertis de l'arrondissement d'Aulas à l'amende pour y avoir fait une assemblée en 1751.

2. *Martin-du-Pous*, dont le fils a été, comme son père, diacre de l'église réformée de Bréau, 1808-1831.

3. On appelait demoiselles les femmes des bourgeois.

4. Jean Gaubert, pasteur du désert, originaire d'Arphy, paroisse d'Aulas. Voy. *Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court*, I, 114, *n.*

St-Laurens, Roquedur et Ganges (*à Maudesse*), le 22 aoust, de nuit.	Sur I. Jean I, 9.	environ 300 personnes.

Nota. — Qu'il y a eu deux fausses alarmes, une au commencement de l'exercice, où tout le monde était presque déjà arrivé; et l'autre dans le temps de la prédication dont plus d'un (la moitié)[1] se sont en allés de ça et de là, par la campagne, sans qu'il y ait eu rien de funeste. Dieu soit loué.

Ganges, Semenes et St-Laurens (*à la Moure*)[2], le 25 dud., de nuit.	Sur St Paul aux Philippiens III, 18-19.	Environ 1200 à 1500 personnes. Il y en eut 25 ou 30 de St-Hypolite.

Nota. — Que ce jour-là les troupes, tant celles de Ganges, que [celles de] Semenes etSaint-Laurens, étaient allées à Saint-Hypolite pour passer en revue. Aussi tout se passa sans trouble, grâces à Dieu, grand monde sortit de Ganges et plusieurs qui n'en étaient jamais sortis.

Ganges (*à une métairie*), le 3 septembre.	Fait faire à M. Maroger qui s'y est trouvé.	env. 2 à 300 personnes.
Roquedur (*au Roube*), le 4 sept.	Sur Ps. 119, 169-172.	De 130 à 150 personnes, point de Ganges ni de Sémenes.
Bréau et Molières (*à la Quinte*), le 7 septembre.	M. Maroger a fait parce que je me suis trouvé indisposé, une grande rhume,	environ 3 à 400 personnes.

1. Les mots entre parenthèses ont été mis ainsi par Roussel.
2. Quartier entre Ganges et Saint-Hippolyte.

Le Vigan et Mandagout et Aulas (*à la Sanguinède*), le 9 sept.	M. Maroger, pour la même raison.	5 à 600 personnes environ, plusieurs étrangers, comme jour de foire[1].
Valeraugue et Meyrueis (*à l'Aigoual*)[2], le dim. 19 septembre.	Sur Pseaume 46, v. 8.	Environ 200 personnes.
	Il n'y en eut que très peu de Meyrueis et presque point de Valeraugue parce qu'un détachement était sorti ce jour-là. Au surplus il faisait un grand froid et un temps bien inconstant.	
Meyrueis (*près la ville*), le 23 sept., de nuit.	Sur Pseaume 46, v. 8.	env. 3 à 400 personnes.
	Fort sorti de Meyrueis et *beaucoup de demoiselles* et messieurs de la paroisse y était.	
Bréau.	*Nota.* — Passé le dimanche, 26e septembre, à Bréau *au Rieu*, avec 40 ou 50 personnes. Explication de la dernière partie du Ps. 119.	
Bréau et Aulas (*au valat des Molières*)[3].	Sur Pseaume 46, 8.	Environ 400 personnes,
	fort peu du Vigan parce que les anciens n'y furent pas et ils manquèrent d'avertir le peuple exactement.	

« *Ne varietur* »

« Rosset subd. » (Ainsi signé.)

C'est ainsi que se termine le journal de Roussel, qui est écrit sur treize pages dudit cahier, lequel avec les tablettes se trouve aux *Archives de l'Hérault*, C, 198. *Fonds de l'intendance.*

---

1. Il y a eu de temps immémorial une foire au Vigan, le 9 septembre, très importante, et qui dure trois jours.

2. L'*Aigoual*, montagne et bois dans la commune de Valleraugue.

1. *Le Valat des Molières* forme la limite des communes d'Aulas et Arphy, et se jette dans la rivière d'Aulas, vers le nord.

LISTE CHRONOLOGIQUE

(D'APRÈS SON JOURNAL) DES SERMONS PRÊCHÉS PAR ALEXANDRE ROUSSEL

TEXTES.	LIEUX ET DATES DES PREMIÈRES PRÉDICATIONS.	NOMBRE DE FOIS QU'ILS ONT ÉTÉ PRÊCHÉS.	OBSERVATIONS.
Marc VIII, 34.	Générargues. 12 may 1726.	6 fois.	
Psaume CXXV, 1.	Castagnols (*aux Cours*). 12 juin 1726.	22 fois.	
I. Jean, 1, 9,	Saint-Sabastien et Génér. 30 juin 1726.	21 fois.	
Jacques I, 26.	Générargues (*au Roure*). 18 aoust 1726.	2 fois.	
Ephésiens V, 16.	Maruéjols et Boucoiran. Fin décembre 1726.	15 fois.	
Sophonie II, 1, 2,	Maruéjols. 20 mars 1727.	10 fois.	
Proverbes XVI, 20.	Vigan et Aulas (*à la Sanguinède*) 9 aoust 1727.	5 fois.	Prêché par méditation.
Psaume CXIX, 169-172 [1].	Bréau et Molières (à Combe-blonde) 21 aoust 1727,	11 fois.	
Psaume CXIX, 1.	Saint-Jean-de-Gardonnenque. 13 octobre 1727.	2 fois.	
Mathieu XI. 12 [2].	La Calmette et Nîmes. 15 novembre 1727.	17 fois.	
Psaume CXIX, dernière partie.	Gauvernes (*à la Teulerie*). 7 décembre 1727.	1 fois.	Simple paraphrase.
Proverbes XXVIII, 13.	Saint-Laurens (*à Maudesse*). 19 may 1728.	3 fois.	Prêché par méditation.
Mathieu XXV, quelques versets.	Bréau (*à la Quinte* ou *au Rieu*). 18 juillet 1728.	1 fois.	Simple explication.
Philippiens III, 18, 19 [3].	Aulas (*à Orgon*). 8 aoust 1728.	2 fois.	
Psaume XLVI, 8 [4].	Sur l'Aigoual. 19 septembre 1728.	3 fois.	

1. Cahier in-12 de 20 pages, **couverture en papier, coté n° 4 par le subdélégué Daudé. Il y a quelques feuilles volantes attachées avec des** pains-à-cacheter, renfermant des prières.

2. **Cahier in-12** de 16 pages, couverture en parchemin, coté n° **1** par le même.

3. **Cahier in-12** de 32 pages, couverture en papier, coté n° 3 par le même. Il y manque l'application qui n'a pas été écrite par Roussel.

4. **Cahier in-12** de 18 pages, couverture en papier, coté n° **2** par le **même.**

Dressé par le soussigné : H. FERD. TEISSIER.

MÉLANGES

ÉTUDE HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LA DISCIPLINE ÉCCLÉSIASTIQUE DES ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE

VII

MANUSCRITS DE LA DISCIPLINE

Comme nous l'avons dit, chaque province, bien plus, chaque pasteur devait avoir en main un exemplaire de la Discipline, d'où résulte qu'il en a existé un grand nombre de copies manuscrites, antérieures aux éditions imprimées. On en a beaucoup détruites par fanatisme religieux et même par ignorance, il en est resté pourtant dans les dépôts publics et dans les collections privées; nous n'avons pas cherché à en faire le recensement et nous nous bornons à en décrire trois qui sont déposées à la bibliothèque de l'histoire du protestantisme français.

1° — 1602. *La Discipline des Églises francoises.*

Chapitre premier, *des Ministres*, etc.

A la fin : « Selon ce qui en a esté arresté au dernier sinode nationnal tenu à Jargeau le premier jour de may 1602. »

Cet exemplaire ne porte ni notes, ni observations. Petit in-4°, 71 feuillets, écriture du temps.

(*Bibl. Hist. Prot.*, mss. 74.)

2° — 1612. *La Discipline Ecclésiastique des Églises Refformées de France. Contenant l'ordre par lequel elles sont conduites et gouvernées.*

A la fin on trouve la liste des 20 premiers synodes nationaux qui ont « arresté, receu et confirmé ce Réglement, » puis ces mots :

Les pasteurs et anciens des Églises réformées de France assemblées.

en Sinode National en la ville de Privats en Vivarets ayans leu tous les articles de la présente Discipline les ont approuvés et signés. Promettans les observer en leurs Églises et Provinces autant qu'en eux sera. Fait audit Privats le quatriesme jour du mois de juillet l'an de grâce mil six cents douze. Ainsi signéz, Chamier pasteur de l'Église de Montauban et conduisant l'action, P. du Moulin adioint pasteur de l'Église de Paris, Monsenglard esleu pour recueillir les actes et Maniald Ancien de l'Église de Bourdeaux et esleu pour recueillir les actes.

Ni notes ni observations. Table des chapitres en cinq pages. Petit in-18, 81 feuillets, bonne écriture du temps sur beau papier réglé, reliure ancienne, tranche dorée.

(*Bibl. Hist. Prot.*, mss. 89.)

3° — 1652. *La Discipline des Églises réformées de France. Avec un recueil des Observations des Synodes Nationaux sur icelle. Le tout mis en bon ordre à l'endroict de chaque article*, suivie de *Reiglements pour les pasteurs et anciens de l'Église réformée de Lyon par eux dressez selon qu'il est ordonné en l'art. III du 3e chapitre de la Discipline. A Lyon*, M. D. C. LII.

Ces *Reiglements* sont 23 articles « ainsi arrestés et promis en Consistoire tenu à St-Romain de Couzon lez Lyon, le dimanche 15 d'aoust 1649 ».

Annotations marginales; in-4, 123 pages, écriture soignée du temps, la première garde porte l'exlibris : *Ex biblioth. Semin. S. Irenæi Lugdun*[1].

(*Bibl. Hist. Prot.*, mss. 75.)

CH. L. FROSSARD.

(*A suivre.*)

---

1. Nous croyons être agréable et même utile à certains lecteurs en complétant ces informations par la description sommaire de trois autres manuscrits de la Discipline, qui se trouvent à la même bibliothèque.

I. Le premier de ces manuscrits lui vient, si nous ne nous trompons, de Saint-Pétersbourg, et était, il y a quelques mois encore, dans un état de décomposition très avancée. Il a été fort habilement restauré et relié par feu Bradel, puis examiné de plus près. Le milieu du cahier ainsi obtenu, soit 67 feuillets numérotés, renferme un texte de la Discipline transcrit évidemment avant 1571 puisque de brèves annotations de certains articles renvoient à des décisions com-

NÉCROLOGIE

LÉOPOLD DE RANKE

Nous ne pouvons nous dispenser de consacrer au moins quelques lignes au plus grand des historiens de l'Allemagne contemporaine, Léopold de Ranke, né le 21 décembre 1795 à Wiehe en Thuringe, décédé le 23 mai 1886 à Berlin où, plus qu'octogénaire, il avait commencé à écrire

---

plémentaires ou différentes, des synodes de 1571, 1572, et 1578, et dont quelques-unes ont été transcrites au commencement ou à la fin du cahier. La rédaction de ces derniers extraits diffère beaucoup de celle publiée par Aymon, et le texte de la Discipline qu'ils éclairent est évidemment un des textes *primitifs* de cet important document, écrit entre 1559 et 1570.

II. Le manuscrit n° 59 porte le titre suivant : *La Discipline des Églises réformées de France. Esclaircie et confirmée par plusieurs articles extraits des Synodes Nationaux. A Paris l'an de grâce* M.D.CXIII. S. D. G. Une autre main a écrit sur ce titre : *NB. Mss de monsieur Durand pasteur;* les deux initiales S. D. signifient donc probablement SAMUEL DURANT qui était, en effet, pasteur de l'Eglise réformée de Paris à cette époque. Ce manuscrit fort bien conservé, de 182 pages in-8°, plus 11 feuillets blancs et 3 pour le titre et l'indice des chapitres, est, sans doute, de la main-même de ce pasteur et lui a servi aux séances consistoriales et synodales qui eurent lieu à Charenton et ailleurs. Une partie des pages qui suivent le texte de la Discipline, renferment un *Réglement pour les legs testamentaires* et des additions aux extraits synodaux précédemment insérés. L'écriture est extrêmement soignée, et microscopique pour les extraits.

III. Un manuscrit in-12 non encore catalogué, renferme f. 0 la table des articles de la Discipline ; fol. 1 à 62, le texte de celle-ci ; fol. 63 blanc ; fol. 64 et 65, la liste des synodes nationaux jusqu'à celui de 1623 inclusivement ; fol. 66 à 110, des extraits des synodes nationaux relatifs à la Discipline ; fol. 110 à 163 le *Recueil des règlements généraux* publié par M. Ch. L. Frossard en 1885 (Voy. *Bulletin* XXXIV, p. 609) ; fol. 164 à 167 blancs. Ce manuscrit, bien conservé, a été écrit par deux pasteurs différents, (sans doute du Bas-Languedoc), dont le premier a peut-être vécu à la fin du XVIe siècle, et le second avant 1623. En résumé on peut étudier, dans ces manuscrits, le texte primitif de la Discipline, plus son texte définitif, tel qu'il était en usage à Paris, Lyon, dans le Bas-Languedoc et Vivarais, au commencement du XVIIe siècle.

N. W.

une *Histoire universelle*[1]. Nous n'avons pas à apprécier ses divers travaux qui remplissent près de cinquante volumes et ont élevé leur auteur du rang de professeur au gymnase de Francfort-sur-l'Oder (1817) à celui d'Excellence, conseiller intime du roi de Prusse, chancelier de l'ordre du Mérite et associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques[2]. Mais nous devons rappeler qu'il est impossible d'étudier sérieusement l'histoire de la Réforme française dans ses relations avec la politique et la diplomatie, tant de la France que de l'Europe, sans recourir à quelques-uns de ses ouvrages célèbres dans le monde entier.

Ce qui fait et fera toujours le prix de l'*Histoire de France principalement aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*[3] (en 5 vol. in 8, 1852-1862), ce sont quelques-unes des qualités maîtresses de l'historien par excellence : la sûreté des informations, l'impartialité scrupuleuse, la faculté de fixer en quelques traits aussi lumineux que justes et fins, le caractère d'une époque, d'un fait ou d'un personnage, enfin le style, toujours limpide, élégant, classique à force d'être impersonnel. On sait que Ranke a le premier montré l'importance, pour l'histoire, des relations diplomatiques contemporaines des événements qu'il raconte, et donné, par là, au document inédit une valeur qu'on exagère peut-être de nos jours[4]. Son impartialité ne provenait pas de l'indifférence, mais d'un respect religieux pour la vérité et la justice; protestant convaincu, il a prouvé qu'on peut aimer une cause sans en haïr les adversaires. Mais si de nouvelles investigations ont déjà rectifié et rectifieront certainement plus d'un point de détail dans une œuvre aussi considérable, nous croyons qu'on modifiera difficilement les aperçus généraux, les portraits d'une ressemblance si frappante, en un mot les synthèses par lesquelles Ranke excellait à résumer, à condenser les résultats de ses recherches.

Cette supériorité incontestable Ranke ne la gardera, toutefois, qu'aux yeux de ceux qui se placent à son point de vue, qui voient dans l'histoire, avant tout le développement secret de la politique proprement dite, le produit des combinaisons infiniment variées de la diplomatie, en un mot, si l'on nous permet cette comparaison peut-être forcée, une partie d'échecs aussi savante que dramatique. A ceux qui croient plutôt que l'humanité poursuit, soit inconsciemment, soit en connaissance de

1. Dont cinq parties ont paru en 4 volumes.

2. On trouvera une excellente étude sur Ranke, par M. R. Reuss, dans la *Revue historique* de juillet-août 1886.

3. Annoncée jadis par e *Bulletin*, qui en a donné un extrait, t. Ier, p. 220, 271.

4 Qu'on relise, par exemple, comme nous venons de le faire, le chapitre qu'il a consacré à la Révocation, et l'on verra à quel point il était bien informé, il y a près de trente ans.

cause, un but dont elle ne cesse de se rapprocher, l'histoire apparaît moins comme un jeu parfois sanglant où les perdants d'aujourd'hui sont les gagnants de demain, que comme une lutte, toujours émouvante, souvent tragique, mais aboutissant au triomphe de la lumière, de la justice et de la liberté. Ceux-ci n'amélioreront ni ne détruiront l'édifice grandiose élevé par l'historien allemand, mais ils en éléveront un autre.

Hâtons-nous d'ajouter qu'au fond de son cœur Ranke était, non un sceptique, comme on pourrait être tenté de l'inférer de sa conception historique, mais un croyant : « Tous les dimanches, a raconté le pasteur Koegel qui présida le service funèbre, le malade se faisait lire par ses enfants ou petits-enfants l'évangile du jour, et sur son lit de mort il cherchait sa force dans les psaumes XXIII et CXVI que lui récitait son fils [1]. » Et cette piété simple, pratique, n'était pas seulement celle du mourant, mais aussi celle du vivant, ainsi qu'en témoigne plus d'une page de son journal intime. On peut donc dire qu'à de très grands services rendus à la cause de la vérité dans l'histoire, Ranke a joint l'exemple d'une vie noblement remplie par un travail immense et inspirée par ce qu'il y a de plus pur dans la religion.

N. W.

M. Edouard Cunitz

La Faculté de théologie de l'Université de Strasbourg et ses anciens élèves viennent de perdre celui de leurs professeurs qui faisait le moins parler de lui, mais dont l'érudition était aussi profonde qu'étendue. Né à Strasbourg le 29 août 1812, M. Auguste Edouard Cunitz y fit ses études et y devint professeur, libre d'abord en 1837, puis titulaire en 1864. Sa vie, constamment menacée par une grave maladie de poitrine, mais prolongée bien au delà des pronostics des médecins, grâce à une discipline héroïque, s'est écoulée tout entière dans une profonde retraite au milieu d'un travail incessant que la mort seule a arrêté le 16 juin dernier. On nous permettra de joindre notre humble hommage à ceux qui ont été rendus à notre ancien professeur, et l'on nous saura gré d'emprunter à une notice détaillée parue dans le *Progrès religieux* du 26 juin 1886, les lignes suivantes, de M. Rodolphe Reuss :

« Après avoir fourni des articles plus ou moins étendus aux *Theologische Beiträge* qu'il publia avec son ami M. Reuss (Iéna 1847-1855), aux *Archives* de la Conférence pastorale, à l'*Encyclopédie* de Hertzog, à la *Revue de théologie* de Strasbourg, M. Cunitz put enfin donner la mesure de son savoir dans l'édition des *Œuvres complètes* de Calvin. Quand les éditeurs brunswickois du *Corpus reformatorum*, s'adressèrent à M. Reuss, le priant de se charger de la réimpression des écrits du réformateur de Genève, M. Cunitz et M. Baum furent associés par leur doyen d'âge à cette entreprise de longue haleine, commencée dès 1861 et qui n'est

1. Actuellement pasteur à Potsdam.

point encore terminée, maintenant que trente volumes en ont paru. Le premier trouva là le champ de travail qui convenait le mieux à son activité patiente et à son savoir encyclopédique. Pendant des annéees, les trois savants strasbourgeois, au sortir de leur labeur officiel, allèrent s'enfermer, durant les vacances, dans la poussière des bibliothèques et des archives, pour y déchiffrer les manuscrits et les correspondances du XVI[e] siècle, et réunir tous les éléments de leur beau travail. C'est M. Cunitz qui a plus spécialement traité la partie historique de l'œuvre de Calvin ; il a publié les dossiers inédits des fameux procès politiques et religieux qui ensanglantèrent alors Genève ; il a fourni ce commentaire perpétuel, si instructif et si abondant, qui accompagne les dix volumes de la *Correspondance* et en fait une mine de renseignements précieux pour la connaissance de cette époque. C'est à lui aussi, et à son ami M. Baum, qu'on doit l'édition critique de la traduction française de l'*Institution chretienne*. Il acquit à ce labeur acharné une connaissance merveilleuse du détail de l'histoire de la Réforme en Europe et particulièrement en France.

« Aussi quand, sous l'étreinte de la maladie cruelle qui l'enleva plus tard, M. Baum eût dû renoncer à réaliser le projet, depuis longtemps caressé, d'éditer à neuf l'*Histoire des Eglises réformées de France*, attribuée d'ordinaire à Théodore de Bèze, M. Cunitz, poussé par un sentiment de pieuse affection, se chargea de mettre en œuvre les éléments, déjà réunis en partie, pour cette entreprise considérable. Il s'y mit avec cette égalité d'humeur et cette ardeur tenace qui lui permettaient de fournir une si grande somme de travail et, comme s'il eût senti que bientôt les forces lui manqueraient, il hâta cette publication, qu'il ne devait plus achever lui-même. Deux volumes, de près de mille pages chacun, parurent en 1883 et en 1884, inaugurant dignement la collection des *Classiques du protestantisme français*, éditée par la maison Fischbacher, de Paris. Le troisième aussi est imprimé, quant au texte. L'auteur en avait corrigé d'une main de plus en plus défaillante les derniers feuillets. Mais il y manque deux choses : la table détaillée des matières, qu'un travail assidu pourra constituer sans peine, puis la grande introduction historique, bibliographique et critique que M. Cunitz se réservait de rédiger à la fin de son œuvre. Nul ne peut espérer le remplacer pour ce morceau capital, dont il faut déplorer la perte, personne n'ayant jamais étudié comme lui l'ensemble et les détails de ce monument de l'âge héroïque de la Réforme française.

» Cet amour pour la science, qui fut comme la passion de sa vie, M. Cunitz l'affirmait, au moment de sa mort, par ses volontés dernières. Il a légué sa fortune tout entière à l'Université de Strasbourg, pour en employer les revenus à l'avancement de la science, en dehors de toutes préoccupations confessionnelles, et sans exclure aucune branche du savoir humain. Quant à sa belle bibliothèque, elle devra être réunie au fonds dit du Chapitre de Saint-Thomas, à la bibliothèque de l'Université et servir encore, après la mort du testateur, d'instrument de travail aux générations successives qui s'occuperont de l'histoire religieuse du passé.

Le Gérant : FISCHBACHER.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL, IN-8°.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS :

1re année, 1852		11e année, 1862	20 fr. le volume.
2e — 1853	20 fr. le volume.	12e — 1863	
3e — 1854		13e — 1864	
4e — 1855		14e — 1865	
5e — 1856		15e — 1866	
6e — 1857		16e — 1867	
7e — 1858		17e — 1868	
8e — 1859		18e — 1869	
		19e-20e — 1870-71	
		21e — 1872	
		22e — 1873	
		23e — 1874	
		24e — 1875	
		25e — 1876	
		26e — 1877	
		27e — 1878	
		28e — 1879	
		29e — 1880	
9e — 1860	30 fr. le volume.	30e — 1881	
10e — 1861		31e — 1882	
		32e — 1883	10 fr. le volume.
		33e — 1884	
		34e — 1885	15 fr.

Chaque livraison séparée : 2 francs.
Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25.
On ne fournit pas séparément les livraisons des 7e, 9e et 10e années.
Une collection complète (1852-1883) : 320 francs.
Table générale des matières des 14 premières années : 2 francs.

LA SORTIE DE FRANCE, POUR CAUSE DE RELIGION, DE DANIEL BROUSSON et de sa famille (1685-1693), publiée avec une introduction et des notes, par N. Weiss, 1 vol. in-18 de XL et 116 pages, caractère. elzéviriens, titre rouge et noir, initiales ornées, beau papier teintés Prix : 4 fr.

LA RÉFORME EN BLAISOIS, documents inédits, registre du Consistoire (1665-1677), par Paul de Félice, 1 vol. in-18. de LXI et 111 pages- Prix : 3 fr. 50.

L'INTENDANT FOUCAULT ET LA RÉVOCATION EN BÉARN, par L. Soulice. 1 vol. in-8 de 150 pages.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE G. FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois, par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine.
12 fr. 50 pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le paiement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue Bonaparte*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 50 pour l'étranger.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; ***l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.***

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1886